

RAPPORT DE
PRESENTATION
DU

**COMPTE
ADMINISTRATIF
2014**



INTRODUCTION GENERALE 5

LE BUDGET PRINCIPAL 6

I.	Les dépenses de fonctionnement maîtrisées	6
A.	Le taux d'emploi des crédits.....	6
B.	L'évolution des dépenses de fonctionnement maîtrisée.....	7
1)	Les charges à caractère général en forte diminution (chapitre 011)	8
2)	Une évolution modérée des charges de personnel (chapitre 012)	9
3)	Les charges de gestion courante (chapitre 65)	10
4)	Les charges financières bénéficient de la baisse des taux d'intérêt (chapitre 66).....	10
5)	Les charges exceptionnelles larges marquées par la nouvelle DSP des transports publics urbains (chapitre 67 et divers 66)	10
II.	Les recettes de fonctionnement : l'impact de la baisse des dotations	11
A.	Le taux d'emploi des recettes de fonctionnement	11
B.	L'évolution des principaux postes de fonctionnement	12
1)	Les ressources externes.....	13
2)	Les ressources internes	14
III.	Les soldes intermédiaires de gestion profitent de la maîtrise des charges.....	18
IV.	La section d'investissement.....	20
A.	Le taux d'emploi des crédits.....	20
B.	Une progression des dépenses d'investissement hors dette	20
C.	Un financement de l'investissement assuré en majorité par les ressources propres	22
D.	Les restes à réaliser.....	23
V.	Un niveau d'épargne suffisant pour couvrir les échéances à venir	24
VI.	La dette communautaire.....	25
A.	Un contexte financier favorable	25
B.	La poursuite du désendettement.....	25
C.	Une structure de dette saine et équilibrée	26
D.	Le plan d'extinction de la dette.....	27

LES BUDGETS ANNEXES SOUS NOMENCLATURE M14..... 28

I.	Les budgets annexes liés aux actions économiques.....	28
A.	Le budget lotissement.....	28
B.	Le budget bâtiments d'activités	28
1)	La section de fonctionnement	29
2)	Les soldes intermédiaires de gestion.....	30
3)	La dette du budget bâtiments d'activités	30
II.	Le budget abattoir	31
1)	La section de fonctionnement	31
2)	Les soldes intermédiaires de gestion.....	32
3)	La dette du budget abattoir	32

LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU..... 33

I.	Les dépenses d'exploitation.....	33
A.	Le taux d'emploi des crédits.....	33
B.	L'évolution des principales dépenses d'exploitation.....	34
II.	Les recettes d'exploitation	35
A.	Le taux d'emploi des recettes.....	35
B.	L'évolution des principales recettes d'exploitation.....	36
III.	L'évolution des soldes intermédiaires de gestion.....	37
IV.	Les restes à réaliser.....	38
V.	Un niveau d'épargne suffisant pour couvrir l'annuité à venir.....	39
VI.	Les dépenses d'investissement	39
A.	Les dépenses d'équipement	39
B.	Le financement des investissements.....	40
VII.	La dette du budget de l'eau.....	41

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	41
I. Les dépenses d'exploitation.....	41
A. Le taux d'emploi des crédits.....	42
B. L'évolution des principales dépenses d'exploitation.....	42
II. Les recettes d'exploitaiton	44
A. Le taux d'emploi des recettes.....	44
B. L'évolution des principales recettes d'exploitation.....	45
III. L'évolution des soldes intermEdiaires de gestion	46
IV. Les restes a realiser	47
V. In niveau d'epargne suffisant pour couvrir l'annuité à venir.....	47
VI. Les dépenses d'investissement	48
A. Les dépenses d'équipement	48
B. Le financement des investissements.....	48
VII. La dette du budget de l'assainissement.....	49
 CONCLUSION GENERALE	 50

MM.

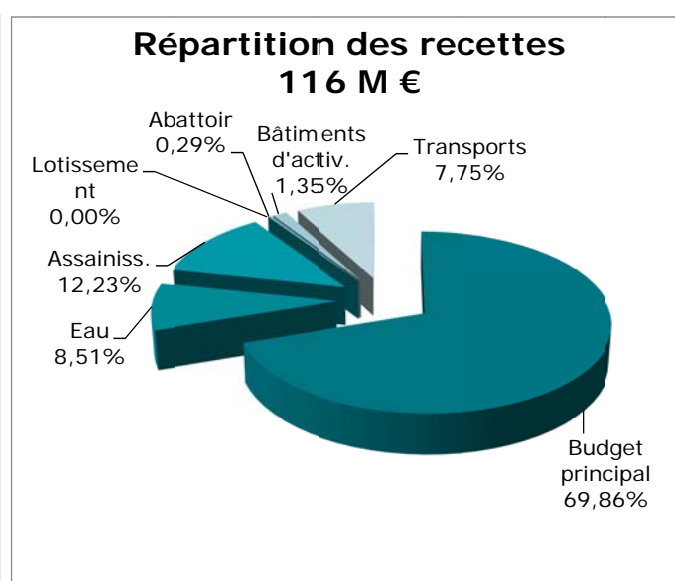
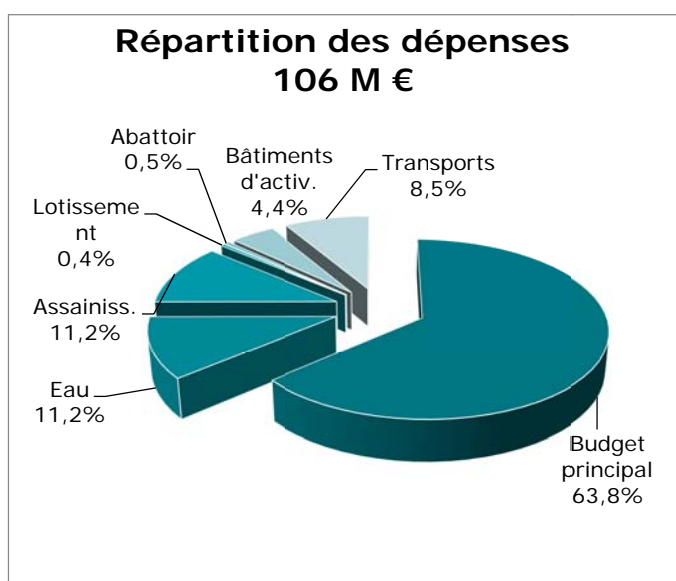
Conformément aux articles L.2121.4 du code général des collectivités territoriales et R.241-2 du code des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2014 du budget général qui retrace toutes les opérations réalisées, tant en dépenses qu'en recettes, et arrête les résultats comptables de l'exercice.

INTRODUCTION GENERALE

Le budget général 2014 a été réalisé à hauteur de 116 465 720.76 € en ressources pour 106 273 217.74 € de dépenses.

mouvements réels en €	Dépenses réelles (fonct + invt)			Recettes réelles (fonct + invt)		
	Prévu	réalisé	taux réal.	Prévu	réalisé	taux réal.
Budget principal	90 603 589,17	67 775 110,00	74,80%	90 603 589,17	81 359 225,91	89,80%
Eau	14 775 172,54	11 867 393,23	80,32%	14 775 172,54	9 911 603,26	67,08%
Assainissement	16 871 558,15	11 915 609,20	70,63%	16 871 558,15	14 244 074,95	84,43%
Lotissement	427 689,79	424 689,79	99,30%	427 689,79		
Abattoir	626 006,10	521 489,75	83,30%	626 006,10	343 155,08	54,82%
Bâtiments d'act.	5 113 013,05	4 706 500,16	92,05%	5 113 013,05	1 576 579,26	30,83%
Transports	10 537 150,66	9 062 425,61	86,00%	10 537 150,66	9 031 082,30	85,71%
TOTAUX	138 954 179,46	106 273 217,74	76,48%	138 954 179,46	116 465 720,76	83,82%

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les écritures liées aux transports publics urbains sont individualisées dans un budget annexe distinct. Le budget principal demeure prépondérant dans la structure globale du budget général, tant en dépenses qu'en recettes.



LE BUDGET PRINCIPAL

En 2014, le budget principal a dégagé 82 315 420.49 € de recettes pour 75 426 517.64 € de dépenses.

Son exécution se présente ainsi, tous mouvements confondus :

€	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat/solde
Fonctionnement (total)	52 175 038,89	61 395 938,25	183 206,35	9 404 105,71
Investissement (total)	23 251 478,75	20 919 482,24	6 512 006,71	4 180 010,20
Total du budget principal	75 426 517,64	82 315 420,49	6 695 213,06	13 584 115,91

Le résultat de clôture s'établit à 13 584 115.91 € contre 16 407 594.01 € en 2013, soit une diminution du fonds de roulement de 2 823 478.10 €.

I. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT MAITRISEES

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 52 175 038.89 €, dont 46 945 383.85 € en opérations réelles et 5 229 655.04 € en opérations d'ordre.

A. Le taux d'emploi des crédits

Le taux d'emploi des crédits mesure le niveau de réalisation des crédits ouverts au budget, sachant que le terme « emploi » regroupe les notions de dépenses mandatées et de charges rattachées (le service est réalisé mais les pièces justificatives n'ont pas été transmises avant la fin de la journée complémentaire).

€	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	12 841 347,39	10 641 833,49	82,87%
Charges de personnel (chap. 012)	23 153 260,00	22 487 230,53	97,12%
Autres charges de gestion courante (65)	6 741 346,57	6 532 026,25	96,89%
Atténuations de produits (chap. 014)	1 862 422,66	1 862 422,66	100,00%
Total gestion des services	44 598 376,62	41 523 512,93	93,11%
Charges financières (chap. 66)	1 091 542,00	987 325,23	90,45%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	4 473 361,58	4 434 545,69	99,13%
Dépenses imprévues (022)	214 960,37		0,00%
TOTAL FONCTIONNEMENT	50 378 240,57	46 945 383,85	93,19%

Les charges de fonctionnement sont essentiellement constituées de dépenses récurrentes et rigides. La plupart des dépenses sont par conséquent prévisibles, mais certaines présentent néanmoins un caractère aléatoire (carburant, énergies, réparations...).

Pour 2014, le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement s'élève à 93.19% contre 94.05% en 2013.

Les charges à caractère général affichent un taux de réalisation de 82.87%. Des économies par rapport aux crédits budgétés ont été notamment réalisées sur les charges liées à l'enlèvement des ordures ménagères, les autres matières et fournitures, l'entretien et les réparations de bâtiments, l'entretien et les réparations des voies et réseaux, les études et recherches dont la plupart sont reportées sur 2015, les honoraires, et avec une évolution favorable du cours du baril du pétrole, le carburant.

Au titre des charges financières (chap. 66), le maintien des taux variables à un niveau historiquement bas a permis de réaliser des économies par rapport aux prévisions budgétaires.

Enfin, des dépenses imprévues (chap.014) ont été inscrites à hauteur de 214 960.37 € mais il n'a pas été nécessaire d'y faire appel.

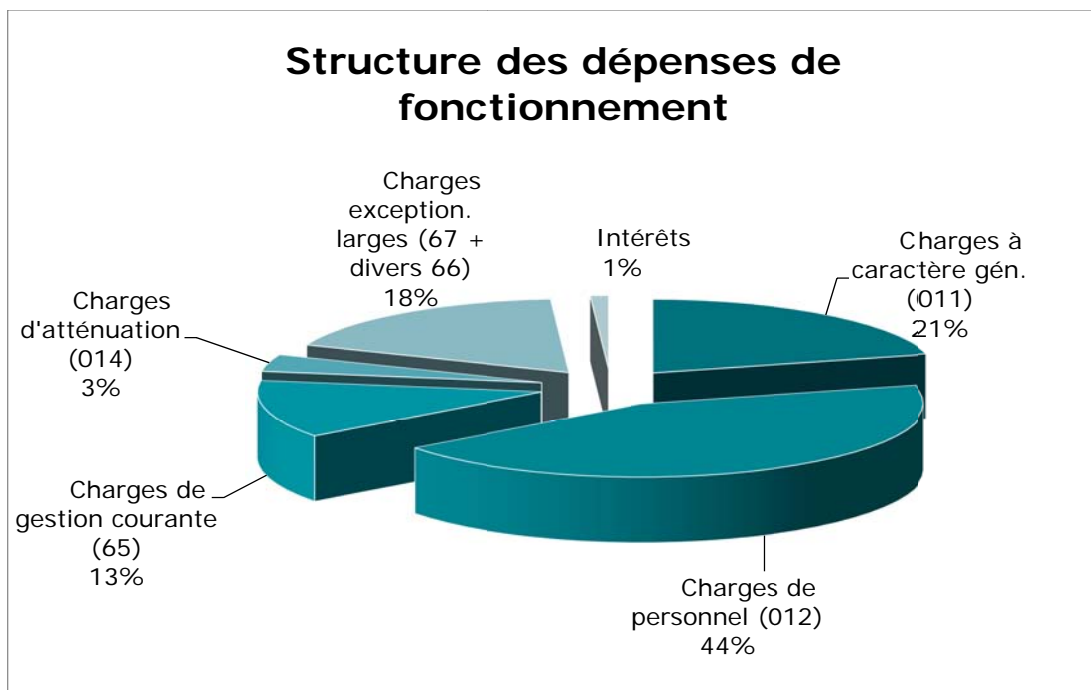
B. L'évolution des dépenses de fonctionnement maîtrisée

En neutralisant les écritures liées à la création du budget annexe transports, les charges de fonctionnement ont faiblement progressé de 0.63%, soit + 0.23% en évolution réelle (hors inflation). Le budget annexe transports a été créé le 1^{er} janvier 2014, l'analyse ne peut se faire sans une consolidation du budget principal et du budget transports.

K€	2013	2014 *			Evolution	
		principal	transports	total	nominale	réelle
Charges à caractère général (011)	11 367	10 642	90*	10 732	-5,59%	-5,97%
Charges de personnel (012)	22 100	22 487		22 487	1,75%	1,35%
Charges de gestion courante (65)	6 474	6 532		6 532	0,89%	0,49%
Charges nettes d'exploitation	39 942	39 661	90	39 751	-0,48%	-0,87%
Charges d'atténuation (014)	1 794	1 862	35	1 897	5,75%	5,33%
Charges de fonctionnement courantes	41 736	41 524	124	41 648	-0,21%	-0,61%
Charges exceptionnelles larges (67 + divers 66)	8 529	2 188*	6 952	9 140	7,17%	6,74%
Charges de fonctionnement hors intérêts	50 264	43 712	7 076	50 788	1,04%	0,64%
Intérêts nets	727	493	33	526	-27,61%	-27,89%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	50 991	44 204	7 110	51 314	0,63%	0,23%
inflation définitive hors tabac pour 2014: 0,4%						

* neutralisation des écritures liées à la création du budget transports (subvention d'équilibre, remboursement frais)

En termes de structure, les charges de personnel, les charges à caractère général et les charges exceptionnelles constituent les principaux postes de fonctionnement.



En affectant les charges de personnel aux budgets qui les financent, le ratio de structure des dépenses de personnel est ramené à 33.69%, ce qui demeure raisonnable compte tenu de la forte proportion de services communautaires gérés en régie directe.

1) Les charges à caractère général en forte diminution (chapitre 011)

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses courantes d'administration de la communauté urbaine.

Ce chapitre enregistre une diminution de 5.59%.

K€	2013	2014 *			Evolution	
		principal	transports	total	nominale	réelle
Charges à caractère général (011)	11 367	10 642	90*	10 732	-5,59%	-5,97%

* hors écritures liées à la création du budget transports

Des économies de gestion ont plus particulièrement été réalisées sur le carburant (-71 K€), l'entretien et les réparations sur les bâtiments (-178 K€), les honoraires (-94 K€), les frais de gardiennage (-77 K€), les autres matières et fournitures (-63 K€), les études et recherches (-180 K€). Les charges liées à l'enlèvement des ordures ménagères ont également diminué (-177 K€). La communauté urbaine a bénéficié, d'une part, de la révision annuelle du gazole qui a été favorable en 2014, et d'autre part de la déduction de 50 centimes d'euros par tonne de déchets produits (recette énergétique).

Des postes de dépenses ont néanmoins progressé, tels que l'entretien et les réparations des voies et réseaux liés à des marchés engagés (+275 K€) ou encore les fournitures de voirie (+46 K€).

2) Une évolution modérée des charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont constituées des rémunérations et charges pour un effectif communautaire permanent de 525 agents au 31 décembre 2014.

L'évolution des charges de personnel s'est limitée à 1.75% contre 2.16% en 2013.

K€	2013	principal	Evolution	
			nominale	réelle
Charges de personnel (012)	22 100	22 487	1,75%	1,35%

Les rémunérations brutes (traitement + primes) du personnel titulaire ont progressé de 0.68% en 2014 (1.60% en 2013).

Pour la quatrième année consécutive, les points d'indices des grilles indiciaires sont restés stables.

Les agents de catégorie C ont connu au 1^{er} février 2014 une évolution en matière de carrière et de rémunération (création d'un échelon supplémentaire, révision des durées de carrière dans certains échelons, modification des indices de traitement).

Par ailleurs, la Communauté urbaine s'est engagée à revaloriser le pouvoir d'achat des agents communautaires dont les traitements sont les plus faibles.

Ainsi, tous les agents de catégorie C et les rédacteurs occupant un poste d'expert ou de fonction technique ont bénéficié d'une augmentation de leur régime indemnitaire. Cette mesure dont le coût est estimé à 67 000 euros a pris effet au 1er juin 2014.

Le Glissement-Vieillesse-Technicité (GVT) concerne les avancements d'échelons à la durée minimum, les titularisations ainsi que les avancements de grade dans différents cadres d'emplois. Le coût global du GVT (traitement + charges) s'élève en année pleine à 125 766 €, soit 0.56% de la masse salariale (0.77% en 2013).

Concernant les charges, on constate une augmentation de l'ensemble des cotisations de 2.95% (4.67% en 2013). Il est à noter également une augmentation progressive jusqu'en 2017 des taux de cotisations retraites (régime général vieillesse, régime spécial CNRACL et IRCANTEC).

Les cotisations CNRACL ont augmenté de 141 K€, principalement en raison du reclassement indiciaire des agents de catégorie C en février 2014.

Enfin, on dénombre désormais 6 personnes en contrat d'avenir. Après participation financière de l'Etat, le coût restant à la charge de la communauté urbaine (salaires, charges, formations) se chiffre 28 304 €.

3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Les charges de gestion courante sont essentiellement constituées de la contribution au SDIS qui représente 67% du chapitre, ainsi que des diverses participations et subventions.

Ce chapitre a progressé de 0.89%.

K€	2013	2014			Evolution	
		principal	transports	total	nominale	réelle
Charges de gestion courante (65)	6 474	6 532		6 532	0,89%	0,49%

La contribution au SDIS s'est élevée à 4 367 148.03 €, soit une diminution de 135 K€ par rapport à 2013. Cette diminution tient compte de la poursuite de l'ajustement de la contribution communautaire par habitant voté par le SDIS ainsi que de la baisse de la population.

Enfin, il est à noter la diminution des indemnités aux membres du Bureau (69 K€) et des cotisations de sécurité sociale des élus (45 K€) dans le cadre de la mise en place du nouveau mandat.

Ce chapitre a comporté en 2014 la subvention de 270 K€ versée à la ville de Cherbourg-Octeville pour l'accueil de la course du Figaro. Hors dépense événementielle, les charges de gestion courante ont diminué de 3.28% (-212 K€).

4) Les charges financières bénéficient de la baisse des taux d'intérêt (chapitre 66)

Les charges financières ont diminué de 27.61%, soit une baisse de 201 K€ par rapport à 2013, liée à la poursuite de la diminution des taux monétaires courants (TAG, TAM, EURIBOR...) ainsi que celle de l'encours de la dette.

K€	2013	2014			Evolution	
		principal	transports	total	nominale	réelle
Intérêts nets	727	493	33	526	-27,61%	-27,89%

5) Les charges exceptionnelles larges marquées par la nouvelle DSP des transports publics urbains (chapitre 67 et divers 66)

Les charges exceptionnelles ont progressé de 7.17% (+611 K€).

K€	2013	2014 *			Evolution	
		principal	transports	total	nominale	réelle
Charges exceptionnelles larges (67 + divers 66)	8 529	2 188	6 952	9 140	7,17%	6,74%

*hors écritures liées à la création du budget transport

Ce chapitre comporte notamment l'ensemble des contreparties financières accordées dans le cadre de conventions de délégation de services publics (DSP).

La contrepartie accordée à la Cité de la mer s'est maintenue à hauteur de 1.1 M€.

Celle versée à Kéolis correspond au montant prévu dans le cadre du nouveau contrat de DSP 2014-2020, soit 6.9 M€ (+795 K€).

€	2013	2014	évolution €	évolution%
Transports publics urbains (budget transports)	6 149 422	6 944 303	794 880	12,93%
Cité de la mer	1 119 620	1 117 900	-1 720	-0,15%
Total	7 269 042	8 062 203	793 161	10,91%

Les charges exceptionnelles comportent également les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes. La participation du budget principal à l'équilibre du budget bâtiments d'activités a progressé de 9 K€ tandis que pour le budget abattoir, la subvention a diminué de 103 K€.

€	2013	2014	évolution €	évolution %
Budget 07 abattoir	186 659	83 259	-103 400	-55,40%
Budget 08 bâtiments d'activités	170 540	179 478	8 939	5,24%

Suite à la création du budget annexe transports au 1^{er} janvier 2014, le budget principal a versé à ce dernier une subvention de 2.7 M€ au titre de l'exercice 2014.

II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : L'IMPACT DE LA BAISSÉ DES DOTATIONS

Les recettes de fonctionnement, hors résultat reporté, se sont élevées à 61 395 938.25 €, dont 59 599 232.79 € en opérations réelles et 1 796 705.46 € en opérations d'ordre.

A. Le taux d'emploi des recettes de fonctionnement

Le taux d'emploi des recettes mesure l'écart entre la prévision et la réalisation des recettes inscrites au budget.

€	RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
	Prévisions	Réalisations	% réal.
70 Produits des services et domaine	6 897 416,28	6 603 972,16	95,75%
73 Impôts et taxes	35 374 924,62	35 858 153,08	101,37%
74 Dotations, subventions et participations	15 701 804,78	15 973 550,37	101,73%
75 Autres produits de gestion courante	76 150,83	83 991,83	110,30%
013 Atténuation de charges	259 582,15	359 388,74	138,45%
TOTAL RECETTES DES SERVICES	58 309 878,66	58 879 056,18	100,98%
76 Produits financiers	212 159,91	178 745,72	84,25%
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	272 104,44	232 175,72	85,33%
TOTAL RECETTES REELLES (hors 775)	58 794 143,01	59 289 977,62	100,84%

Le taux de réalisation des recettes de 100.84% confirme la sincérité des inscriptions du budget.

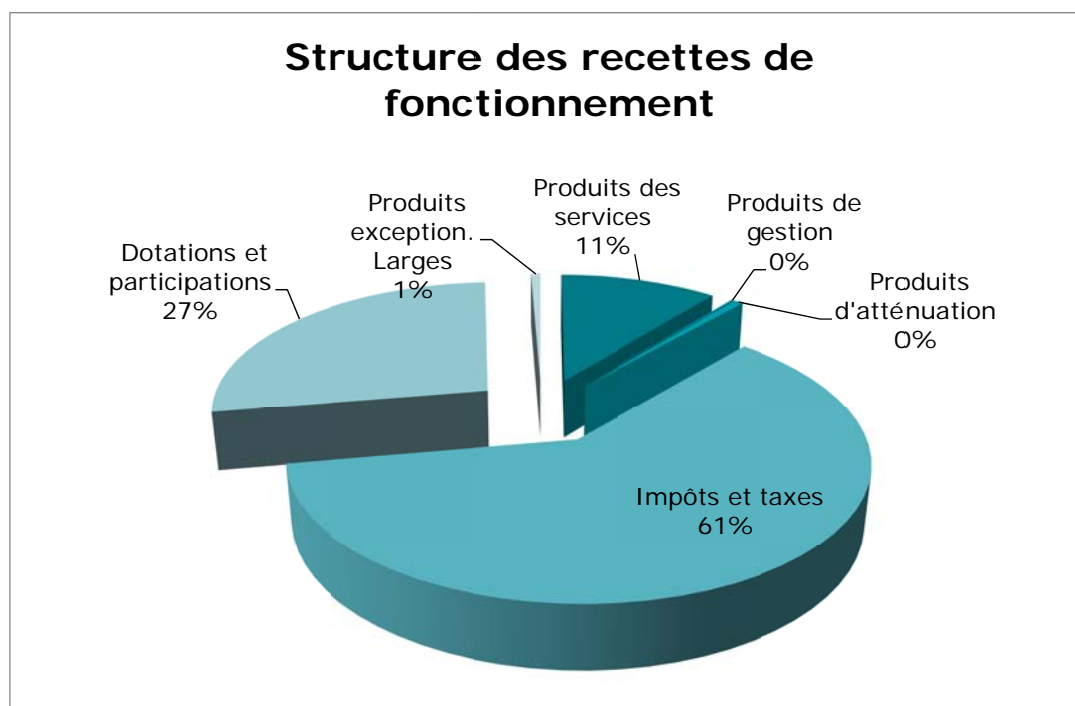
B. L'évolution des principaux postes de fonctionnement

Les produits de fonctionnement affichent une progression de 0.09%. Le dynamisme de la fiscalité (+1.2 M€), notamment sous l'impulsion du versement transport, a permis de compenser la forte baisse des dotations et participations (-762 K€).

en K€	2013	2014 *			évolution	
		principal	transports	total	nominale	réelle
Produits des services (70)	6 314	6 329*	4	6 332	0,28%	-0,12%
Produits de gestion (75)	74	84	0	84	13,32%	12,87%
Produits d'atténuation (013)	389	359	0	359	-7,73%	-8,09%
Impôts et taxes (73)	40 481	35 858	5 787	41 645	2,88%	2,47%
Dotations et participations (74)	16 736	15 974	0	15 974	-4,55%	-4,93%
Produits de fonctionnement courant	63 995	58 604	5 791	64 394	0,62%	0,22%
Produits exceptionnels larges (76* net + 77*)	721	378	0*	378	-47,65%	47,85%
Produits de fonctionnement	64 716	58 981	5 791	64 772	0,09%	-0,31%

* neutralisation des écritures liées à la création du budget transports (subvention d'équilibre, remboursements frais)

Les ressources proviennent à 61% des impôts et taxes, 27% des dotations et participations, 11% des produits des services et du domaine, 1% des produits exceptionnels larges, et 0% des produits de gestion et d'atténuation.



1) Les ressources externes

Les ressources externes sont constituées des dotations et allocations de compensations fiscales versées par l'Etat.

a) La DGF subit le premier prélèvement pour la contribution au redressement des finances publiques

La Dotation Globale de Fonctionnement, constituée de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation s'est établie à 12 271 391 € en 2014.

Pour la communauté urbaine, la première année de diminution de la contribution au redressement des finances publiques s'est chiffrée à 666 206 €. En tenant compte également de la baisse de la population, la dotation d'intercommunalité a été ramenée à 8 132 853 €, soit une perte de 721 K€ par rapport à 2013.

La dotation de compensation a quant à elle diminué de 43 K€.

Ainsi, au total, la perte au titre de la DGF atteint 764 K€ en 2014.

€	2013	2014	évolution €	évolution %
Dotation d'intercommunalité	8 853 968	8 132 853	-721 115	-8,14%
Dotation de compensation	4 181 345	4 138 538	-42 807	-1,02%
Total D.G.F.	13 035 313	12 271 391	-763 922	-5,86%

b) Les dotations de compensation et de péréquation fiscales poursuivent leur chute

Les compensations fiscales de taxe d'habitation (TH) ont faiblement progressé (+6 K€), et celles liées à la taxe foncière (TF) et à la contribution économique territoriale (CET), incluses dans la dotation ajustement des concours financiers de l'Etat, ont diminué (38 et 56 K€).

Au total, les compensations fiscales ont baissé de près de 89 K€.

€	2013	2014	évolution €	évolution %
Compensations TH	916 718	922 653	5 935	0,65%
Compensations TF	188 889	150 762	-38 127	-20,18%
Compensations CET	275 652	219 135	-56 517	-20,50%
Total compensations fiscales	1 381 259	1 292 550	-88 709	-6,42%

Concernant le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), la baisse est de l'ordre de 45 K€ pour l'année 2014.

€	2013	2014	variation €	évolution
FDPTP	778 852	734 007	-44 845	-5,76%

c) La dotation globale de neutralisation (DGN)

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), composant la dotation globale de neutralisation (DGN), constituent des dotations de neutralisation de la réforme de 2010 valant suppression de la taxe professionnelle.

Ces deux dotations sont réputées figées dans le temps, hors ajustements éventuels. Pour 2014, la DGN s'est maintenue à hauteur de 298 K€.

€	2013	2014	évolution €
Dotation globale de neutralisation	298 147	298 147	0
dont DCRTP	102 744	102 744	0
dont FNGIR	195 403	195 403	0

d) Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Le FPIC, mécanisme de péréquation horizontale, consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Le territoire communautaire continue d'être bénéficiaire et contributeur du fonds, le solde demeurant positif à 1.3 M€, soit un gain de 394 K€ par rapport à l'année 2013. Pour la communauté urbaine, le solde atteint 576 K€, soit un produit supplémentaire de 168 K€.

€	Notifié 2013			Notifié 2014			Evolution solde FPIC (€)
	prélèvement	reversement	solde FPIC	prélèvement	reversement	solde FPIC	
Part EPCI (CUC)	28 530	436 480	407 950	91 712	667 419	575 707	167 757
Part communes	14 495	491 892	477 397	46 612	749 964	703 352	225 955
Total	43 025	928 372	885 347	138 324	1 417 383	1 279 059	393 712

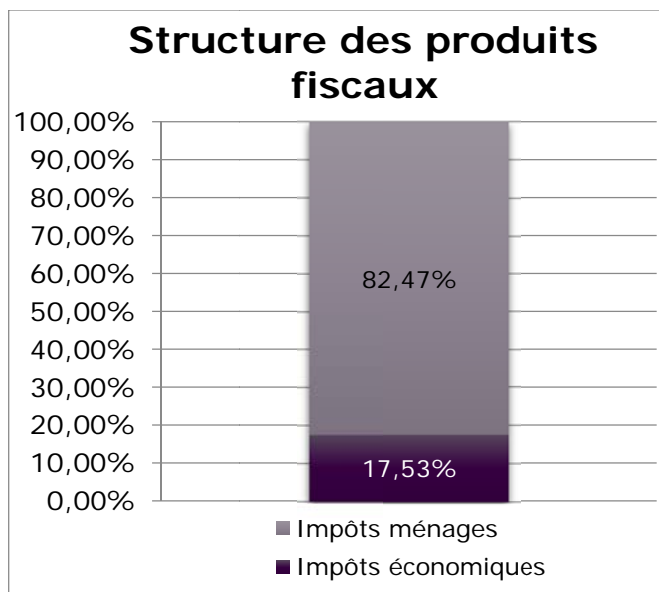
2) Les ressources internes

Les ressources internes sont essentiellement constituées des impôts et taxes ainsi que des produits d'exploitation.

a) Les impôts directs locaux

Depuis la réforme de la taxe professionnelle, les impôts ménages sont prégnants dans la structure globale du produit fiscal.

Ces derniers représentent 82.47% des produits fiscaux quand les impôts économiques représentent 17.53% de ces derniers.



L'évolution du produit des impôts locaux dépend de quatre facteurs :

- L'évolution des taux d'imposition, stable depuis 11 ans ;
- La revalorisation indiciaire des bases fiscales décidée par la loi de finances, soit 0.9% en 2014 ;
- L'évolution physique des bases fiscales liée à la conjoncture socio-économique ;
- Les politiques d'exonérations décidées par l'Etat ou le Conseil de communauté.

✓ **Les impôts ménages : une progression modeste**

Les impôts ménages sont constitués de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Les bases de la taxe d'habitation ont progressé de 1.14% et celles du foncier bâti de 1.72%. Les bases du foncier non bâti ont en revanche diminué (-1.15%).

A taux constants, le produit des taxes ménages a atteint 20.4 M€ en 2014, soit un produit supplémentaire de 281 K€ par rapport à l'année précédente.

K €	2013	2014	évolution nominale	évolution physique
Base TH	91 981	93 033	1,14%	0,24%
Base FB	83 980	85 426	1,72%	0,81%
Base FNB	441	436	-1,15%	-2,03%

taux TH	11,79%	11,79%	0,00%
taux TFB	10,95%	10,95%	0,00%
taux TFNB	28,48%	28,48%	0,00%

	2013	2014	évolution nominale	Evolution K€
Produit TH	10 845	10 969	1,14%	124
Produit FB	9 196	9 354	1,72%	158
Produit FNB	126	124	-1,15%	-1

Produit 3 taxes ménages	20 166	20 447	1,39%	281
--------------------------------	---------------	---------------	--------------	------------

✓ **Les impôts économiques : un allègement de la cotisation minimum de CFE**

Les impôts économiques sont constitués de la cotisation foncière des entreprises (CFE) d'une part, de la CVAE et TASCOM d'autre part.

La Loi de finances pour 2014 a introduit trois nouvelles tranches de base minimum à la CFE, les portant à six. Cette disposition a entraîné une perte des bases nettes de CFE pour l'année 2014 (-1,86%). En termes de produits, cette mesure a entraîné un manque à gagner de l'ordre de 80 K€.

Sans variation de taux, le produit total de CFE a atteint 2.5 M€, soit une perte de produit de 41 K€.

K €	2013	2014	évolution nominale	évolution physique
Base nette CFE	26 158	25 670	-1,86%	-2,74%
Base nette FPZ	1 198	1 203	0,45%	-0,45%
taux CFE	8,79%	8,79%	0,00%	
taux FPZ	25,12%	25,12%	0,00%	
	2013	2014	évolution nominale	Evolution K€
Produit CFE	2 299	2 256	-1,86%	-43
Produit FPZ	301	302	0,45%	1
Total produit	2 600	2 559	-1,59%	-41

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), dont le taux d'imposition est fixé nationalement, est l'une des deux composantes de la contribution économique territoriale (CET). La CVAE est due par les entreprises réalisant plus de 500 000 € de chiffre d'affaires, et est calculée en fonction de la valeur ajoutée produite, selon un barème progressif. Le produit de CVAE s'est élevé à 1.7 M€, soit une hausse de 151 K€ par rapport à 2013.

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), assise sur la surface de vente au détail des commerces de plus de 400 m², a quant à elle rapporté 79 K€ à la communauté urbaine qui perçoit la taxe des commerces situés sur les zones d'activités économiques (Belle Jardinière, Sauxmarais...). Le montant reversé en 2013 contenait des régularisations antérieures (51 K€), ainsi, en réalité le produit est resté quasi stable en 2014.

K €	2013	2014	évolution €	évolution %
CVAE	1 559	1 710	151	9,67%
TASCOM	132	79	-53	-40,40%

b) La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, assise sur les bases du foncier bâti, assure le financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères. A taux constant (11.70%), le produit de la TEOM s'est élevé à 9.5 M€, soit un produit supplémentaire de 188 K€.

K€	2013	2014	évolution €	évolution %
T.E.O.M.	9 333	9 520	188	2,01%

c) Le versement transport (VT)

Destiné à financer les transports publics de l'agglomération, le versement transport est assis sur la masse salariale des entreprises et des administrations employant plus de 9 salariés. Cette recette est désormais affectée au budget annexe transports.

A taux constant (0.8%), le produit de versement transport a atteint près de 5.8 M€ en 2014, soit une progression de 590 K€. Cette évolution favorable doit cependant être relativisée. Le nouveau dispositif de reversement des cotisations par l'Agence centrale de sécurité sociale (ACOSS) mis en place en 2014 a perturbé le calendrier des versements pour cette première année d'application, et par ailleurs l'année 2013 était perturbée par la régionalisation des Urssaf.

K€	2013	2014	évolution €	évolution %
Versement transport	5 197	5 787	590	11,35%

La recette corrigée doit avoisiner les 5.5 M€ pour les deux années. On peut estimer que le versement transport a en réalité progressé de l'ordre de 44 K€ en 2014.

d) Les autres recettes de fonctionnement

Parmi les autres recettes de fonctionnement, on compte les produits des services et du domaine (chapitre 70), qui représentent 10% des ressources de fonctionnement. Ce chapitre a progressé de 0.28%.

en K€	2013	2014 *			évolution	
		principal	transports	total	nominale	réelle
Produits des services (70)	6 314	6 329	4	6 332	0.28%	-0.12%

*hors écritures liées à la création du budget transports (remboursement frais administration générale)

Les produits des services et du domaine comportent essentiellement le remboursement de la mise à disposition du personnel des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. Ce poste a progressé de 1.37% en 2014.

Concernant les produits exceptionnels (chapitre 77), on constate une baisse de 344 K€, liée à des régularisations comptables en 2013 qui ne se sont pas reproduites en 2014.

III. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION PROFITENT DE LA MAITRISE DES CHARGES

L'évolution de la chaîne de l'épargne se présente comme suit :

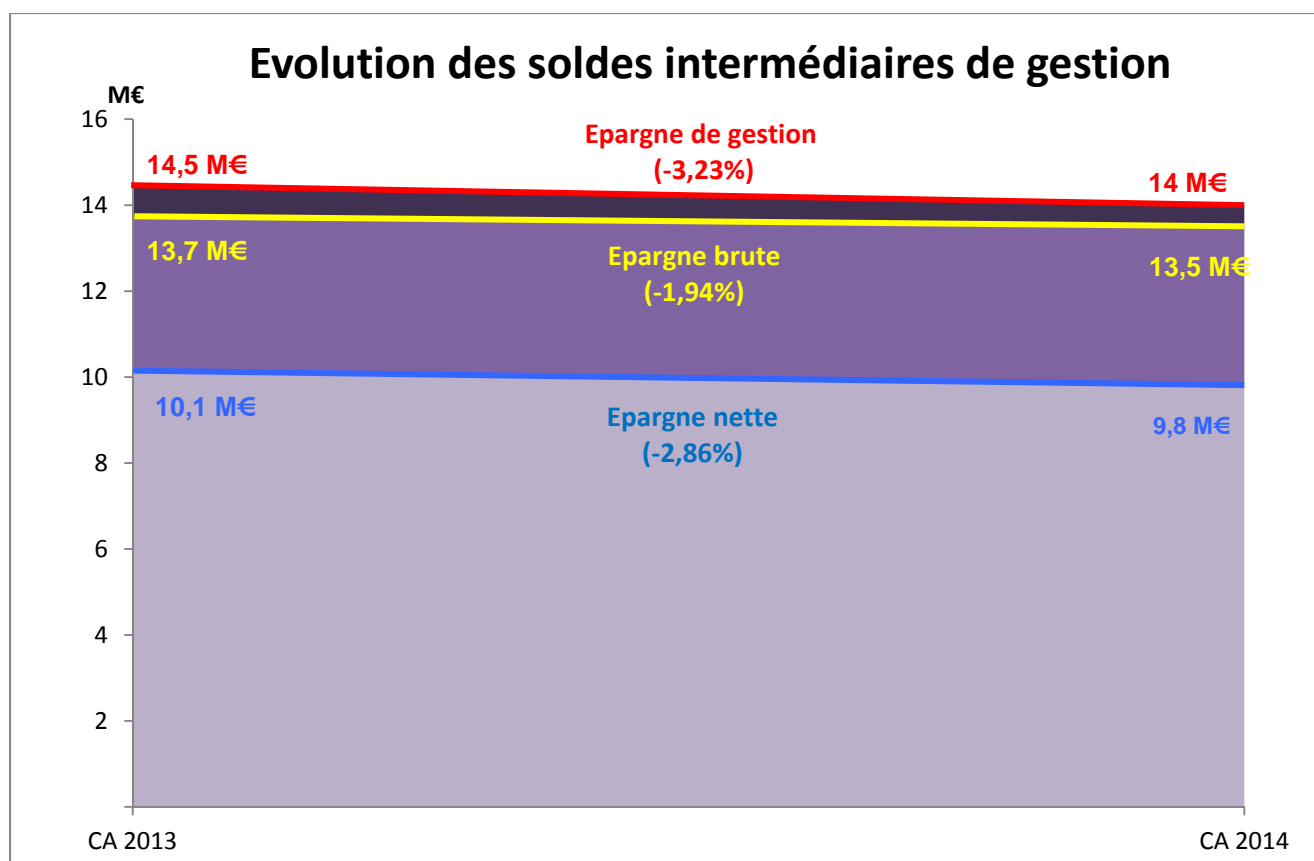
€	2013	2014			évolution
		principal	transports	total	
Produits de fonctionnement courant	63 995	58 879	5 791	64 670	1,05%
- Charges de fonctionnement courant	41 736	41 524	400	41 923	0,45%
= EXCEDENT BRUT COURANT	22 259	17 356	5 391	22 747	2,19%
+ Produits except. et fin. hs intérêts	721	378	2 709	3 086	328,01%
- Charges except. et fin. hs intérêts	8 529	4 896	6 952	11 848	38,92%
= EPARGNE DE GESTION	14 452	12 837	1 148	13 985	-3,23%
- Intérêts	727	493	33	526	-27,61%
= EPARGNE BRUTE	13 725	12 345	1 115	13 459	-1,94%
- Capital	3 592	3 342	273	3 616	0,66%
= EPARGNE NETTE	10 133	9 002	841	9 843	-2,86%

La progression des produits courants est supérieure à celle des charges, ce qui a eu pour conséquence de dynamiser l'excédent brut courant de 2,19% (+ 33 K€). Cette progression est marquée par des évènements conjoncturels, en particulier la hausse du versement transport (+ 590 K€) et la baisse de certaines dépenses (charges liées à l'enlèvement des ordures ménagères (- 177 K€), études (- 180 K€...)).

La progression des produits exceptionnels (+ 328.01%) est liée à la nouvelle subvention d'équilibre de 2.7 M€ attribuée au budget transports, la contrepartie en dépense étant comprise dans les produits de fonctionnement courants du budget transports (5 791 K€).

Ainsi, les écritures liées à la création du budget transports sont neutralisées au niveau de l'épargne de gestion. La dégradation de cette dernière (-3.23%) est notamment liée au nouveau contrat de DSP transports, dont la contribution a progressé de 795 K€ en 2014.

En revanche, la diminution des intérêts de la dette (-201 K€) contribue à limiter la baisse de l'épargne brute (-1.94%).



Le budget consolidé (principal et transports) dégage une épargne nette de 9.8 M€ contre 10.1 M€ en 2013, soit une baisse de 290 K€ (-2.86%). Ce résultat demeure particulièrement satisfaisant compte tenu des mesures prises par l'Etat sur l'ensemble de nos recettes (DGF, Compensations fiscales, CFE, pour une perte totale estimée à 932 K€).

Les ratios d'épargnes demeurent à un niveau satisfaisant et illustrent la capacité de l'établissement à assurer le financement de la section d'investissement.

	2013	2014
Epargne brute / produits fct	21,20%	20,80%
Epargne nette / produits fct	15,70%	15,20%

IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Le taux d'emploi des crédits

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement, hors dépenses financières, du budget consolidé (principal + transports) s'élève à 45.7% tandis que le taux d'emploi des crédits atteint 80.6%.

Budget consolidé (en €)	Prévisions	Réalisations (1)	Taux mandat.	Restes à réaliser (2)	Total (1)+(2)	Taux d'emploi
Dépenses d'équipement	27 713 764	14 343 072	51,8%	6 361 085	20 704 157	74,7%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1 802 410	690 483	38,3%	654 778	1 345 261	74,6%
<i>Immobilisations corporelles</i>	3 903 152	1 669 334	42,8%	635 603	2 304 937	59,1%
<i>Immobilisations en cours</i>	22 008 202	11 983 255	54,4%	5 070 704	17 053 959	77,5%
Opérations pour compte de tiers	3 804 987	564 612	14,8%	3 061 970	3 626 583	95,3%
Subv. d'équ. et fonds de concours	6 495 799	2 470 373	38,0%	3 834 505	6 304 878	97,1%
TOTAL inv. réel hors dép. fin. (c/ 13, 16, 27)	38 014 550	17 378 057	45,7%	13 257 561	30 635 618	80,6%

B. Une progression des dépenses d'investissement hors dette

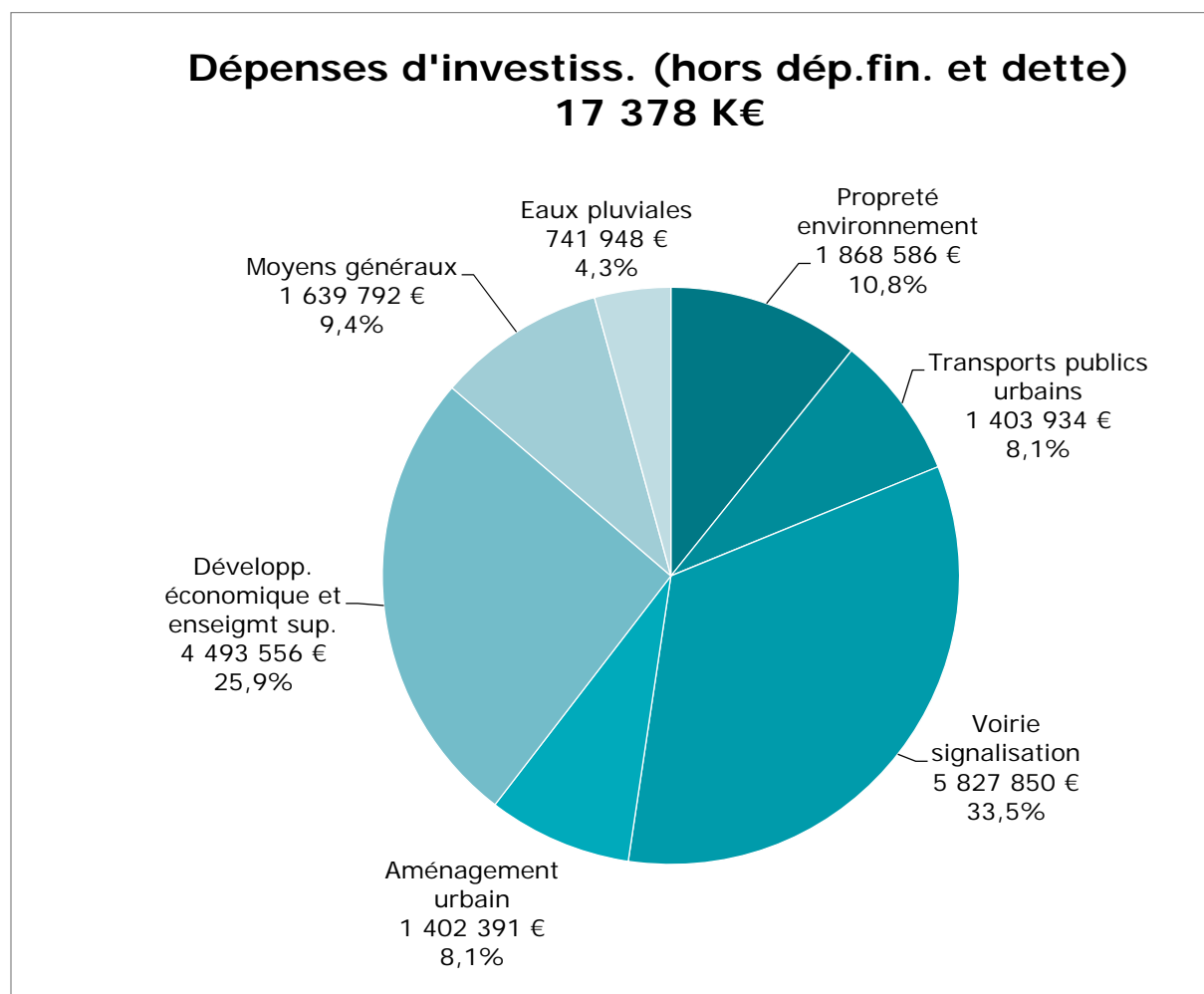
Les dépenses d'investissement hors dette se sont chiffrées à 18.6 M€ en 2014, soit une hausse de 5.89% (+ 1 M€) par rapport à l'année précédente.

€	2013	2014 (consolidé)	Variation
Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 23, 45)	13 983 795	14 907 684	6,61%
Dépenses fin. et divers hors dette (c/ 13, 26, 27)	1 207 958	1 239 684	2,63%
Total Inv. hors fds concours	15 191 753	16 147 368	6,29%
Fds de concours & Subv éqpt (c/204)	2 391 137	2 470 373	3,31%
Dépenses d'inv. hors dette (hors c/16)	17 582 890	18 617 741	5,89%

Les dépenses financières hors dette comprennent notamment, pour un montant cumulé de 880 K€ (chapitre 27), les avances de trésorerie consenties à Normandie Aménagement dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC de Grimesnil-Monturbet à Cherbourg-Octeville ainsi que de la ZAC du Tôt-Sud-Margannes à Equeurdreville-Hainneville.

On peut également noter le versement de la deuxième annuité de l'entrée au capital de l'Agence France Locale (173 900 €, chapitre 26).

Le programme d'investissement 2014 a porté sur les grands domaines de compétences suivants :



Les opérations les plus significatives sont retracées ci-dessous :

✓ **Voirie – signalisation 5.8M€**

- Programme annuel de voirie: 2 333 K€
- Plateau piétonnier de Cherbourg : 1 595 K€
- Accessibilité voirie : 323 K€
- Aménagement de voirie CMN : 330 K€
- Programme de signalisation lumineuse : 283 K€
- Programme du signalement et du jalonnement : 234 K€
- Matériel roulant : 196 K€

✓ **Développement économique et enseignement supérieur 4.5 M€**

- Participation pour l'aménagement du port de commerce : 1 750 K€
- 3^{ème} phase de la Cité de la Mer (hall des trains) : 1 161 K€
- Participations versées au Syndicat Mixte du Cotentin : 563 K€
- Travaux VRD sur la zone de Bénécère : 203 K€
- Subvention à PNA pour l'accueil de Nutrifish : 150 K€

- ✓ **Propreté – environnement 1.9M€**
 - Matériel, outillage, mobilier : 706 K€
 - Matériel de transport : 556 K€
 - Centre de tri éco-poubelle : 297 K€
 - Grosses réparations sur les bâtiments communautaires : 219 K€

- ✓ **Moyens généraux 1.6M€**
 - Logiciels, mobilier, matériel : 460 K€
 - Travaux de mise aux normes de l'Hôtel de CUC : 415 K€
 - Démolition d'un bâtiment communautaire : 352 K€
 - Subvention pour l'acquisition du terrain destiné à accueillir la gendarmerie : 221 K€

- ✓ **Aménagement urbain et habitat 1.4M€**
 - Aide au logement : 719 K€
 - ORU entre terre et mer : 312 K€
 - Attractivité du cœur de ville d'Equedreville-Hainneville : 190 K€
 - PRU de Tourlaville : 189 K€

- ✓ **Transport public urbain 1.4M€**
 - Travaux de bâtiments : 1 035 K€
 - Mise en accessibilité des arrêts de bus : 164 K€

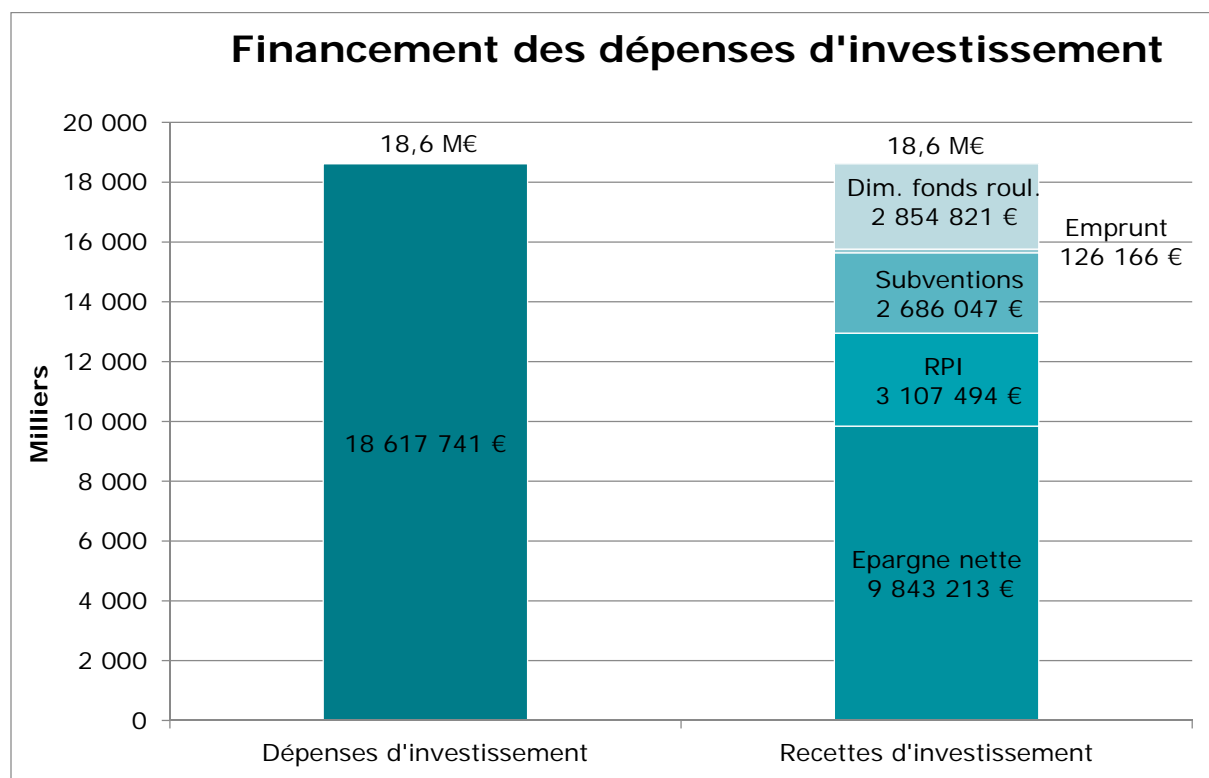
C. Un financement de l'investissement assuré en majorité par les ressources propres

Le financement de l'investissement du budget consolidé se présente ainsi :

budget consolidé (en €)	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Structure
Dépenses d'investissement hors dette	18 617 741		
Épargne nette		9 843 213	53%
Ressources propres d'investissement (RPI)		3 107 494	17%
Subventions		2 686 047	14%
Emprunt		126 166	1%
Dim. Fonds de roulement		2 854 821	15%

Le maintien de l'épargne nette à un niveau élevé (9.8 M€) ainsi que l'excédent de trésorerie ont permis d'assurer le financement des programmes d'investissement sans recourir à l'endettement. L'emprunt de 126 166 € correspond à un emprunt contracté en 2013 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et versé automatiquement à la date d'échéance.

L'épargne nette et les ressources propres d'investissement représentent 70% des ressources totales.



D. Les restes à réaliser

L'équilibre du compte administratif, organisé par l'article 1612-14 du CGCT, s'apprécie tant au niveau des réalisations de l'exercice que des restes à réaliser retracés dans la comptabilité d'engagement, en dépenses comme en recettes.

Les restes à réaliser de l'exercice 2014 se présentent ainsi :

budget consolidé (en €)	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	9 922 104,02	264 196,96		9 657 907,06	
Investissement (total)	3 630 668,58	13 257 750,86	10 424 819,94	797 737,66	
Total budget principal	13 552 772,60	13 521 947,82	10 424 819,94	10 455 644,72	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser du budget consolidé dégage un excédent de 10 455 644.72 € contre 13 063 424.76 € en 2013.

Les restes à réaliser en dépenses sont constitués des dépenses engagées mais non mandatées. En 2014, celles-ci concernent essentiellement les immobilisations en cours (5.1 M€), les subventions d'équipement à verser (3.8 M€), les opérations pour compte de tiers (3.1 M€).

Concernant les recettes, les restes à réaliser correspondent aux titres de recette restant à émettre et destinés à financer les dépenses reportées. Il s'agit des subventions d'investissement à

recouvrer (3.2 M€), des autres immobilisations financières (2.8 M€), des opérations pour compte de tiers (2 M€) et des emprunts reportés (1.9 M€).

V. UN NIVEAU D'ÉPARGNE SUFFISANT POUR COUVRIR LES ÉCÉANCES À VENIR

La qualité de l'épargne brute peut se mesurer également par sa capacité à couvrir les annuités d'emprunt restant à réaliser ainsi que les dotations aux amortissements, dont l'enjeu s'avère cependant moins déterminant pour le budget principal sous nomenclature M14 que pour les budgets annexes sous nomenclature M4.

Les emprunts restant à réaliser du budget consolidé se chiffrent à 1 931 338.47 € au 31 décembre 2014.

Cet encours supplémentaire engendre une annuité potentielle de 150 K€, impactant faiblement l'annuité totale qui atteint 4.3 M€ :

€	budget principal	budget transports	budget consolidé
Emprunts restant à réaliser	419 929,13	1 511 409,34	1 931 338,47
Annuité réelle constatée	3 835 140	306 859	4 141 999
Annuité potentielle	32 681	117 626	150 307
ANNUITE TOTALE	3 867 822	424 485	4 292 307

* Taux de 2,00% sur 15 ans

Le niveau d'épargne de gestion du budget consolidé de 14 M€ permettrait de couvrir cette charge de dette supplémentaire. Le ratio rapportant l'épargne de gestion à l'annuité de la dette reste stable à hauteur de 3.26.

€	2013	2014 (budget consolidé)
Epargne de gestion	14 451 541	13 985 211
Annuité de la dette totale	4 438 457	4 292 307
Ratio de solvabilité (épargne de gestion/annuité totale)	3,26	3,26

Enfin, le niveau de l'épargne brute est suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements.

€	2013	2014 (budget consolidé)
Epargne brute	13 724 859	13 459 132
DAP	4 017 751	3 742 891
Ratio épargne / DAP	3,42	3,60

VI. LA DETTE COMMUNAUTAIRE

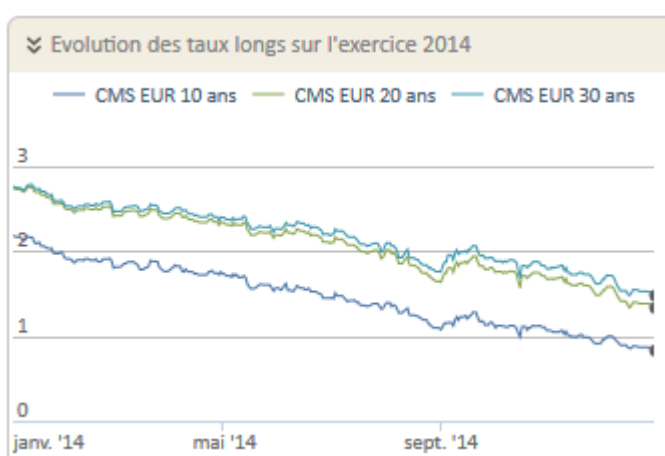
A. Un contexte financier favorable

Face à une inflation très basse et un risque de déflation, la Banque Centrale Européenne (BCE) a abaissé à deux reprises ses taux directeurs pour finir à 0.05% en septembre. En parallèle, la BCE a mis en place deux opérations de refinancement à long terme au dernier trimestre 2014.

L'année 2014 est apparue comme favorable pour les emprunteurs.

Les décisions de la BCE ont engendré la poursuite de la baisse des taux courts. Pour la première fois, l'Eonia et l'Euribor 1 mois ont atteint des valeurs négatives.

En parallèle, les taux longs ont connu une baisse sans précédent, atteignant des plus bas historiques.



Au niveau de l'offre bancaire, compte tenu d'une concurrence renforcée, les conditions financières ont poursuivi leur amélioration tout au long de l'année 2014, tant au niveau des marges, des commissions que des durées, notamment des phases de mobilisation et du choix des indices de taux.

B. La poursuite du désendettement

Le stock de la dette du budget principal s'élève à 46 067 432.18 € au 31 décembre 2014, soit un encours par habitant de 545.10 €.

	2014 (€)	2014 (€/hab)
Dettes propres (1)	43 291 181,76	512,25
Dettes récupérables (transports) (2)	2 776 250,42	32,85
Dettes brutes (3) = (1) + (2)	46 067 432,18	545,10

Avec un taux moyen de 1.13% (contre 2.40% au niveau national), le coût de la dette est maîtrisé. La durée résiduelle de l'encours s'élève à 14 ans et 2 mois.

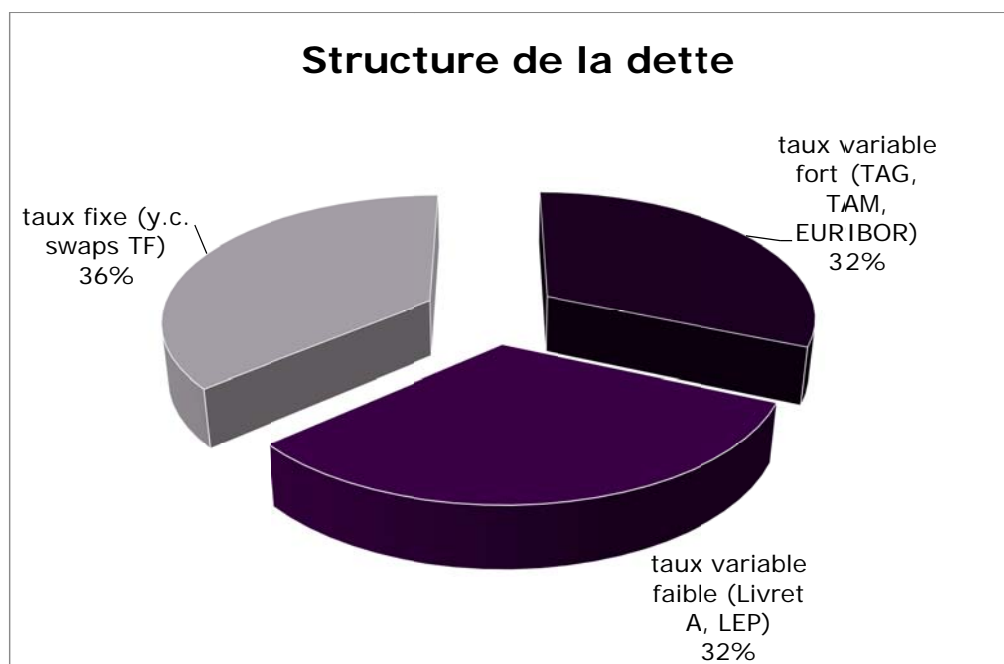
L'encours de la dette atteint 46 M€ au 31 décembre 2014, soit une baisse de près de 3.5 M€ par rapport à 2013.

Compte tenu d'une trésorerie suffisante, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit. Cependant, un emprunt de 126 166 € a été versé par la Caisse des Dépôts et Consignations à la date limite de tirage.

K€	2013	2014
Encours brut au 1er janvier	53 262	49 557
- Remboursement du capital	3 705	3 616
- Remboursement anticipé	0	0
+ Emprunt	0	126
= Variation de l'encours	-3 705	-3 490
= Encours brut au 31 décembre	49 557	46 067

C. Une structure de dette saine et équilibrée

La structure de la dette fait apparaître un avantage aux emprunts à taux variables. Si ces derniers sont majoritaires (64%), seuls 32% sont indexés sur des taux variables dits forts (Euribor, TAG...), les 32% restants étant positionnés sur le Livret A et le Livret d'Épargne Populaire (LEP) qui sont les indices privilégiés de la Caisse des Dépôts et Consignations. L'encours en taux fixe représente quant à lui 36% de l'encours de la dette.

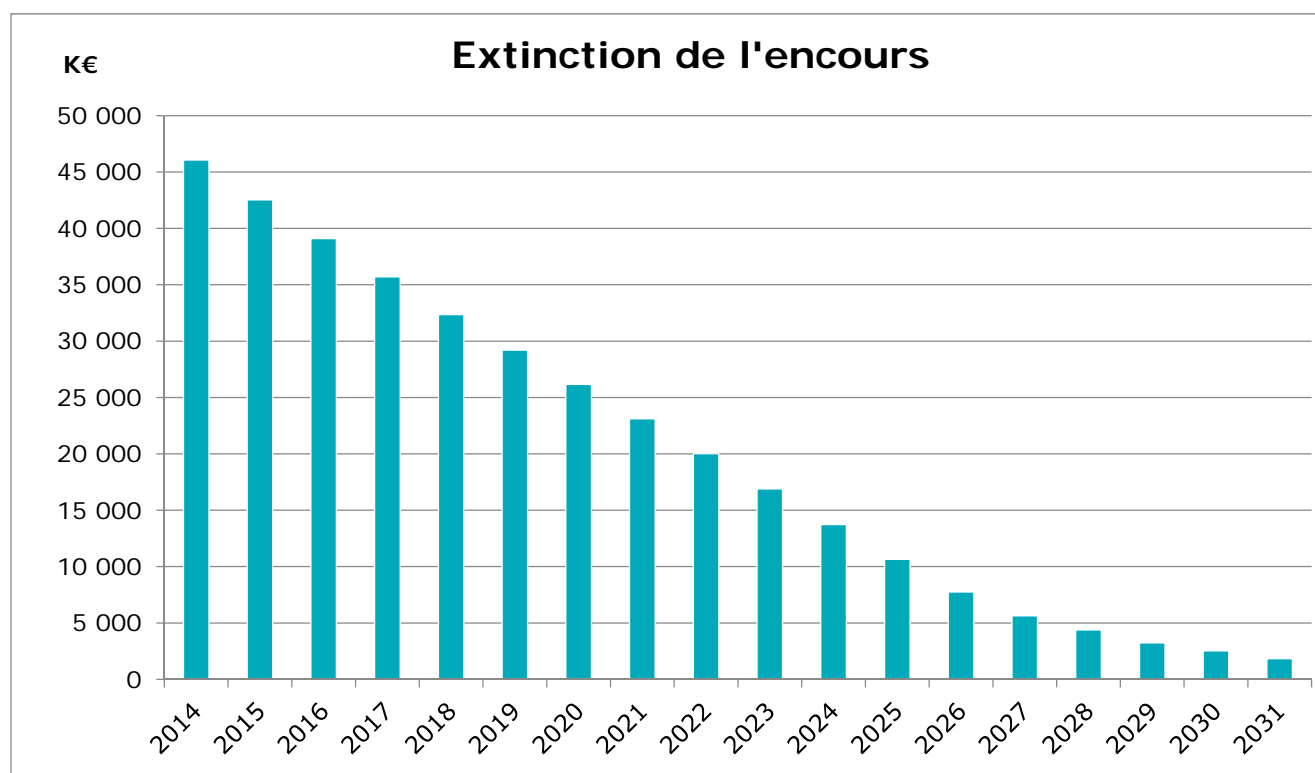


Au regard de la Charte Gissler, l'encours est sécurisé à 100%, avec 99.53% de l'encours positionné sur 1A et 0.47% sur 1B.

Risque	Caractéristiques	Encours (€)	Structure (%)
1 - A	Indice zone euro - Taux fixe, taux variable, swap variable contre fixe	45 853 157,18	99,53%
1 - B	Indice zone euro - Barrière simple; pas d'effet de levier	214 275,00	0,47%
Total		46 067 432,18	100,00%

D. Le plan d'extinction de la dette

Si aucun nouvel emprunt n'était réalisé, l'encours de la dette diminuerait à raison de 3.4 M€ en moyenne par an sur les 5 prochaines années. Le plan d'extinction de la dette est le suivant :



LES BUDGETS ANNEXES SOUS

NOMENCLATURE M14

Le budget général comporte trois budgets sous nomenclature M14 :

- Le budget « lotissement »
- Le budget « bâtiments d'activités »
- Le budget « abattoir ».

I. LES BUDGETS ANNEXES LIES AUX ACTIONS ECONOMIQUES

Créés initialement dans le cadre des opérations réalisées en zone franche urbaine, ces budgets supportent les opérations d'aménagement de zones d'activités économiques ainsi que la construction et la gestion de bâtiments mis à la disposition des entreprises.

A. Le budget lotissement

Le budget lotissement retrace exclusivement les mouvements destinés à l'aménagement et à la commercialisation du lotissement de la Belle Jardinière II sur Equeurdreville-Hainneville.

Cette opération a connu un début d'exécution sur l'exercice 2006 et les premières commercialisations ont été constatées en 2008.

Au 31 décembre 2014, les dépenses d'investissement, constituées de dépenses reportées, s'établissent à 424 689.79 €. Ces dernières sont entièrement couvertes par l'emprunt.

€	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation				0,00
Investissement			-424 689,79	-424 689,79
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	-424 689,79	-424 689,79

B. Le budget bâtiments d'activités

Le budget bâtiments d'activités regroupe les bâtiments de la pépinière Avenue Lumière et de l'hôtel d'entreprise des Hauts de Quincampoix. La gestion de ces derniers est confiée en régie intéressée à BGE Normandie Manche.

L'exécution du budget bâtiments d'activités se présente ainsi :

€	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	662 766,53	821 195,22	2 735,17	161 163,86
Investissement	3 508 596,94	1 043 163,77	-825 651,59	-3 291 084,76
TOTAL DU BUDGET	4 171 363,47	1 864 358,99	-822 916,42	-3 129 920,90

Le résultat de clôture s'élève à -3 129 920.90 € contre -477 476.15 € en 2013, soit une diminution du fonds de roulement de 2 652 444.75 €.

1) La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 94.56%, ont baissé de 5.09% (-31 K€).

€	2013	2014	évolution
Charges à caractère général (011)	561 584,87	545 900,71	-2,79%
Autres charges de gestion courante (65)			n.s.
Charges financières (66)	41 123,01	21 292,36	-48,22%
Charges exceptionnelles (67)		4 852,36	n.s.
TOTAL CHARGES DE FONCT.	602 707,88	572 045,43	-5,09%

Les charges à caractère général ont diminué de 2.79%, sous l'impulsion de l'entretien et les réparations sur bâtiments (-22 K€) ainsi que des prestations de services (-30 K€).

Les honoraires ont en revanche progressé (+42 K€).

La baisse des taux monétaires et le remboursement anticipé du capital effectué en juin 2014, portant sur 900 K€, expliquent la baisse des charges financières (-20 K€).

Les recettes enregistrent quant à elles une diminution de 23.05% (-220 K€).

€	2013	2014	évolution
Produits des services et du domaine (70)	273 278,49	265 910,70	-2,70%
Dotations, subventions et participations (74)	58 500,00	58 500,00	0,00%
Produits de gestion courante (75)	215 661,49	208 626,84	-3,26%
Produits exceptionnels (77)	405 661,16	200 346,50	-50,61%
TOTAL PRODUITS DE FONCT.	953 101,14	733 384,04	-23,05%

Parmi les produits des services et du domaine, on peut noter la diminution de 15 K€ des remboursements de frais du délégataire (affranchissement, téléphone, charges locatives...).

Concernant les produits exceptionnels, l'année 2013 a comporté des remboursements de charges par BGE Normandie Manche à hauteur de 206 K€, mais ceux-ci n'ont plus lieu d'être en 2014. En réalité, les produits demeurent stables.

2) Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

€	2013	2014
Produits de fonctionnement courant	547 440	533 038
- Charges de fonctionnement courant	561 585	545 901
= EXCEDENT BRUT COURANT	-14 145	-12 863
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	405 661	200 347
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	0	4 852
= EPARGNE DE GESTION	391 516	182 631
- Intérêts	41 123	21 292
= EPARGNE BRUTE	350 393	161 339
- Capital	66 667	33 333
= EPARGNE NETTE	283 727	128 005

Compte tenu de la baisse des produits exceptionnels, l'épargne de gestion se dégrade (-209 K€). En revanche, l'annuité de la dette diminue, notamment sous l'effet du remboursement anticipé du capital.

Au final, l'épargne nette s'établit à 128 005 €, soit une baisse de 156 K€ par rapport à 2013.

3) La dette du budget bâtiments d'activités

Excepté le remboursement anticipé du capital, aucun mouvement d'emprunt n'a été effectué durant l'exercice 2014. L'encours de la dette s'élève à 1 343 351 € au 31 décembre 2014.

€	2013	2014
Encours brut au 1er janvier	2 434 765	2 325 289
- Remboursement du capital	66 667	33 333
- Remboursement anticipé	42 809	948 605
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-109 475	-981 938
= Encours brut au 31 décembre	2 325 290	1 343 351

L'ensemble de la dette du budget bâtiments d'activités est positionné sur la catégorie 1 A de la Charte Gissler.

II. LE BUDGET ABATTOIR

L'exécution du budget abattoir est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	185 768,03	198 364,78		12 596,75
Investissement	42 858,00	155 737,30	-303 810,72	-190 931,42
TOTAL DU BUDGET	228 626,03	354 102,08	-303 810,72	-178 334,67

Le résultat de clôture se chiffre à -178 334.67 € contre -189 020.42 € en 2013, soit une augmentation du fonds de roulement de 10 685.75 €.

1) La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 12.79% (-26 K€) en 2014.

€	2013	2014	évolution
Charges à caractère général (011)	73 080,14	81 821,01	11,96%
Charges financières (66)	17 379,05	11 478,15	-33,95%
Charges exceptionnelles (67)	110 006,00	81 521,87	-25,89%
TOTAL CHARGES DE FONCT.	200 465,19	174 821,03	-12,79%

La progression des charges à caractère général est principalement liée aux honoraires (contrôle de la DSP, 17 K€). L'entretien et les réparations sur bâtiments ont en revanche diminué (-7 K€).

Au-delà de la baisse des intérêts, l'extinction totale d'un emprunt a mécaniquement entraîné la diminution des charges financières.

Concernant les charges exceptionnelles, il est à noter la diminution de la contribution versée au délégataire, la SMANCO (-30 K€).

Les produits de fonctionnement ont quant à eux diminué de 39.19% (-128 K€).

€	2013	2014	évolution
Produits des services et du domaine (70)	115 899,71	94 242,39	-18,69%
Produits de gestion courante (75)	23 643,95	20 863,52	-11,76%
Produits exceptionnels (77)	186 658,83	83 258,87	-55,40%
TOTAL PRODUITS DE FONCT.	326 202,49	198 364,78	-39,19%

Parmi les produits des services et du domaine, on peut remarquer la baisse de la redevance d'usage (-22 K€) liée à la diminution du tonnage abattu.

La subvention du budget principal a également diminué de 103 K€.

2) Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget abattoir se présente ainsi :

€	2013	2014
Produits de fonctionnement courant	139 544	115 106
- Charges de fonctionnement courant	73 080	81 821
= EXCEDENT BRUT COURANT	66 464	33 285
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	186 659	83 259
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	110 006	81 522
+ Créances SMC	30 000	30 000
= EPARGNE DE GESTION	173 116	65 022
- Intérêts	17 379	11 478
= EPARGNE BRUTE	155 737	53 544
- Capital	155 737	42 858
= EPARGNE NETTE	0	10 686

La diminution de l'amortissement du capital s'explique par l'extinction d'un emprunt. L'épargne nette du budget abattoir s'établit à 10 686 € pour 2014.

3) La dette du budget abattoir

Sans emprunt supplémentaire, la dette du budget abattoir s'élève à 214 275 € au 31 décembre 2014.

€	2013	2014
Encours brut au 1er janvier	412 870	257 133
- Remboursement du capital	155 737	42 858
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-155 737	-42 858
= Encours brut au 31 décembre	257 133	214 275

L'encours du budget abattoir est composé désormais d'un seul emprunt. Il se situe sur la catégorie 1B de la Charte Gissler.

LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

L'exécution du budget de l'eau se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	8 222 809,09	9 645 798,85	223 870,00	1 646 859,76
Investissement (total)	2 482 490,81	2 311 501,45	-3 431 660,37	-3 602 649,73
Total du budget eau	10 705 299,90	11 957 300,30	-3 207 790,37	-1 955 789,97

Le résultat de clôture s'établit à -1 955 789.97 € contre -2 901 179.19 € en 2013, soit une augmentation du fonds de roulement de 945 389.22 €.

I. LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 8 222 809.09 €, dont 6 344 762.85 € en mouvements réels et 1 878 046.24 € en mouvements d'ordre.

A. Le taux d'emploi des crédits

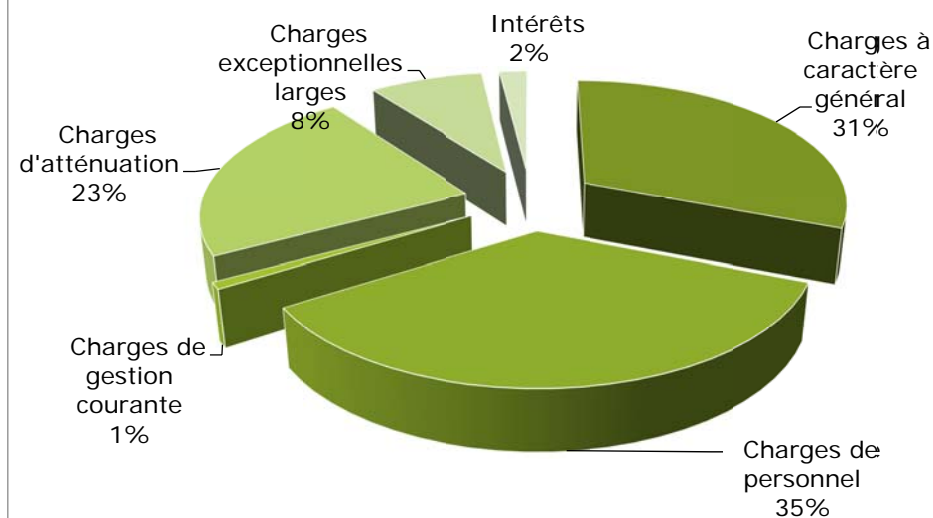
Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement atteint 86.76%, contre 80.25% en 2013.

€	Crédits ouverts	Crédits employés	%
Charges à caractère général (chap. 011)	2 195 672,12	1 966 294,88	89,55%
Charges de personnel (chap. 012)	2 224 666,17	2 224 666,17	100,00%
Atténuations de produits (014)	1 979 516,05	1 451 563,24	73,33%
Autres charges de gestion courante c/65	64 595,28	55 020,64	85,18%
Total gestion des services	6 464 449,62	5 697 544,93	88,14%
Charges financières (chap. 66)	195 581,22	185 265,89	94,73%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	652 767,73	461 952,03	70,77%
TOTAL DEPENSES D'EXPL.	7 312 798,57	6 344 762,85	86,76%

Les taux de réalisation ont été plus faibles pour les études et recherches, l'entretien et les réparations sur biens immobiliers, les honoraires et le carburant.

En termes de structure, les charges à caractère général, les dépenses de personnel, compte tenu de la gestion en régie directe, et les charges d'atténuation représentent les principaux postes de fonctionnement.

Structure des dépenses d'exploitation



B. L'évolution des principales dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation enregistrent une progression de 12.57%, qui doit cependant être corrigée des redevances et participations de l'Agence de l'eau.

€	2013	2014	évolution	
			nominale	réelle
Charges à caractère général (011)	1 895 372	1 966 295	3,74%	3,33%
Charges de personnel (012)	2 220 991	2 224 666	0,17%	-0,23%
Charges de gestion courante (65)	54 084	55 021	1,73%	1,33%
Charges d'atténuation (014)	921 033	1 451 563	57,60%	56,97%
CHARGES COURANTES	5 091 480	5 697 545	11,90%	11,46%
Charges exceptionnelles larges	412 472	522 548	26,69%	26,18%
CHARGES HORS INTERETS	5 503 952	6 220 093	13,01%	12,56%
Intérêts	132 446	124 670	-5,87%	-6,25%
CHARGES D'EXPLOITATION	5 636 398	6 344 763	12,57%	12,12%

Ainsi, hors redevances de l'Agence de l'eau et hors mouvements liés à la coopération décentralisée, neutres dans l'équilibre du budget, les dépenses d'exploitation ont en réalité diminué de 4%.

	2013	2014	évolution
Charges d'exploitation	5 636 398	6 344 763	12,57%
- redevance pollution (chap.014)	-921 033	-570 653	
- redevance pour la modernisation de la collecte (chap.014)		-880 911	
- redevance prélèvement (chap.011)	-189 843	-348 237	
- coopération décentralisée (chap.67)	-163 084	-356 919	
Charges d'exploitation corrigées	4 362 438	4 188 044	-4,00%

En dehors de la redevance prélèvement, les charges à caractère général ont diminué de 5.13% (-87 K€), on peut remarquer notamment la baisse des études et recherches (-49 K€), des autres matières et fournitures (-24 K€), des frais de nettoyage des locaux (-17 K€) et des produits de traitement (-15 K€). Quelques postes ont néanmoins progressé, tels que les fournitures non stockables (+53 K€) ou l'entretien et les réparations sur biens immobiliers (+23 K€).

Les dépenses de personnel sont restées quasi stables à +0.17%.

Les charges d'atténuation (chapitre 014) sont uniquement constituées des redevances de l'Agence de l'eau. Un changement d'affectation a été opéré en 2014, désormais, les deux redevances (redevance pollution d'origine domestique et redevance pour la modernisation des réseaux de la collecte) sont prises en charge par le budget de l'eau.

Les charges de gestion courante (chapitre 65) sont constituées des créances admises en non-valeur et des créances éteintes, ces dernières ont progressé de 1.73% (+ 1 K€).

Enfin, la baisse conjuguée des taux variables et de l'encours de la dette du budget de l'eau a permis aux charges financières de diminuer en 2014 (-8 K€).

Les charges exceptionnelles larges comportent notamment les actions de coopération décentralisée au Sénégal. Outre la participation communautaire qui s'est maintenue à 20 000 € pour 2014, le budget comprend dans ses écritures, en recettes et en dépenses, les participations de l'Agence de l'eau et de l'Europe pour un montant total de 357 K€.

II. LES RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation, hors excédent de fonctionnement reporté, s'élèvent à 9 645 798.85 €, dont 9 258 455.59 € en opérations réelles et 387 343.26 € en opérations d'ordre.

A. Le taux d'emploi des recettes

Les recettes d'exploitation ont été réalisées à hauteur de 100.98%.

	RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
€			
70 Produits des services et domaine	8 595 700,75	8 794 590,78	102,31%
75 Autres produits de gestion courante	12 420,56	25 073,09	201,87%
TOTAL RECETTES DES SERVICES	8 608 121,31	8 819 663,87	102,46%
76 Produits financiers	10 355,00	10 026,37	96,83%
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	550 416,62	428 765,35	77,90%
TOTAL RECETTES REELLES	9 168 892,93	9 258 455,59	100,98%

En termes de structure, les recettes proviennent à 94% des produits des services et du domaine (chapitre 70).

B. L'évolution des principales recettes d'exploitation

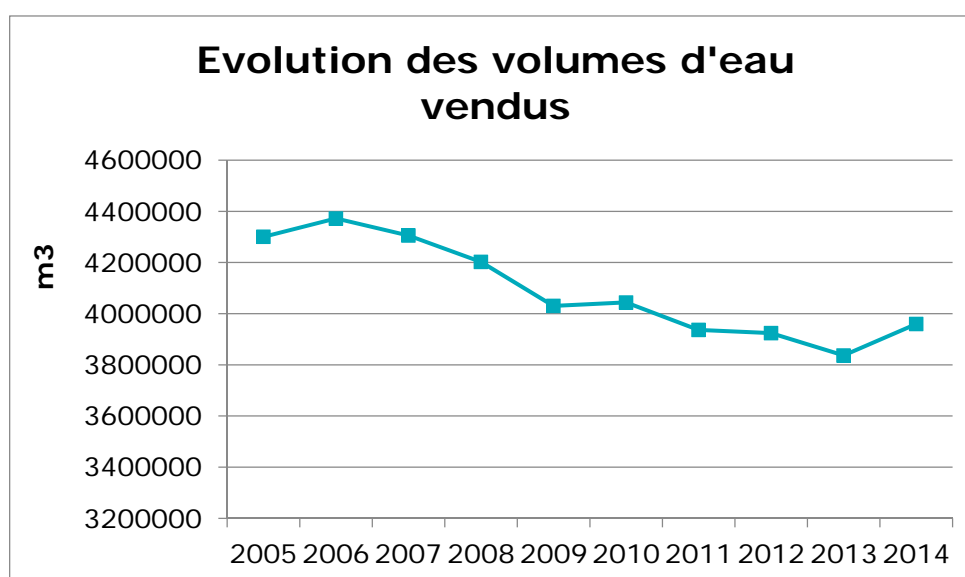
Les produits d'exploitation ont progressé de 20.10%.

€	2013	2014	évolution	
			nominale	réelle
Produits des services et du domaine (70)	7 376 752	8 794 591	19,22%	18,75%
Travaux en régie (72)	62 238	86 872	39,58%	39,02%
Autres produits de gestion courante (75)	15 061	25 073	66,48%	n.s
PRODUITS COURANTS	7 454 051	8 906 536	19,49%	19,01%
Produits exceptionnels larges	327 131	438 597	34,07%	33,54%
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 781 182	9 345 133	20,10%	19,62%

En neutralisant les redevances, les produits d'exploitation ont en réalité progressé de 2.56%.

	2013	2014	évolution
Produits d'exploitation	7 781 182	9 345 133	20,10%
- redevance pollution (chap.70)	-828 914	-860 789	
- redevance pour la modernisation de la collecte (chap.70)		-1 040 552	
- redevance prélèvement (chap.70)	-218 618	-348 237	
- coopération décentralisée (chap.77)	-163 084	-356 919	
Produits d'exploitation corrigés	6 570 567	6 738 636	2,56%

Ainsi, hors écritures neutres, les produits des services et du domaine ont augmenté de 5.28% (+345 K€). La vente d'eau aux abonnés constitue la principale recette du budget de l'eau. Après une baisse quasi constante depuis 10 ans, les volumes d'eau vendus ont enregistré une progression de 3.2%, notamment liée à l'augmentation du nombre d'abonnés (+ 1 500).



La vente d'eau a progressé de 4.31%, soit un gain de 252 K€.

€	2013	2014	évolution
Vente d'eau	5 845 820	6 097 922	4,31%

Les produits exceptionnels larges comprennent les reversements au titre de la coopération décentralisée. En neutralisant ces opérations, les charges exceptionnelles ont diminué de 92 K€, en effet, des régularisations effectuées en 2013 ne se sont pas reproduites en 2014 (mandats annulés sur exercices antérieurs).

III. L'EVOLUTION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

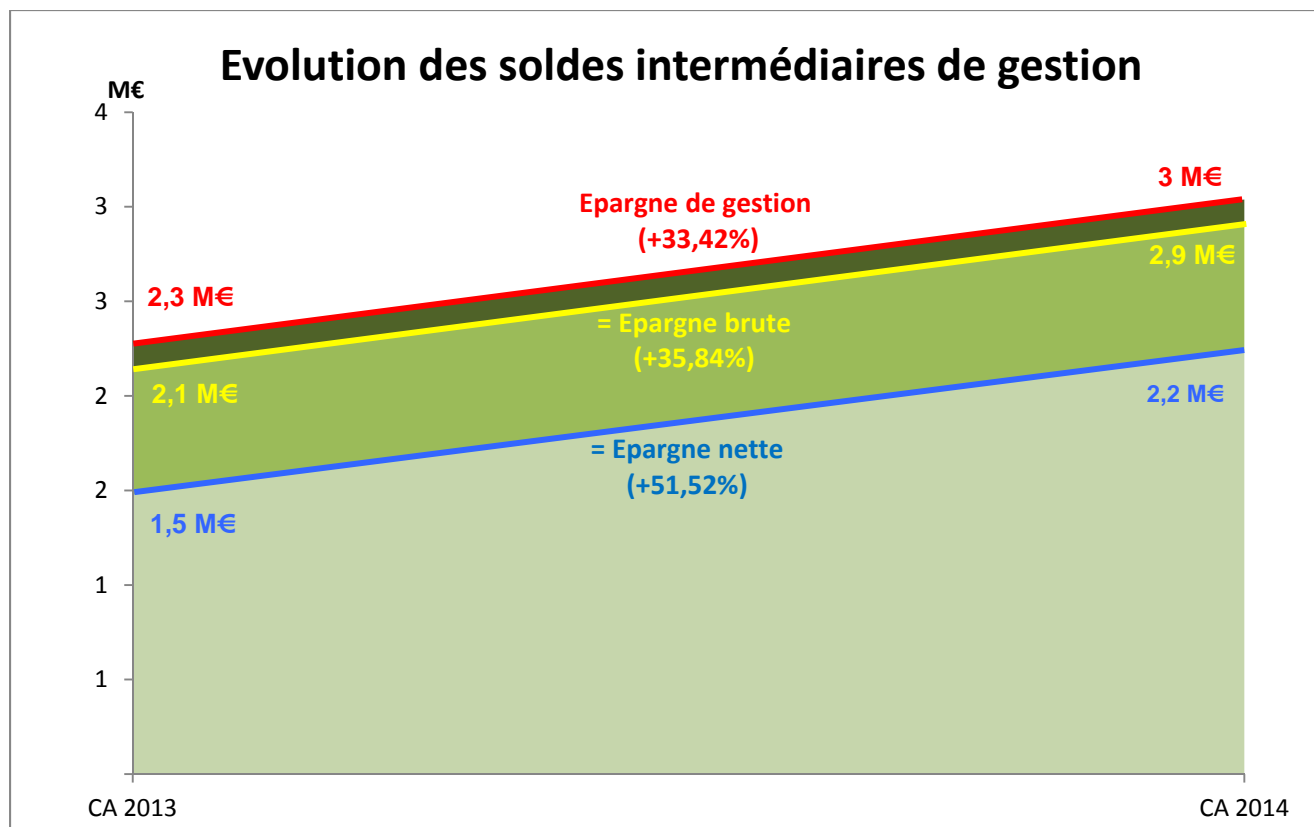
L'évolution des soldes intermédiaires de gestion du budget de l'eau se présente comme suit :

€	2013	2014	évolution
Produits fonctionnement courants	7 454 051	8 819 469	18,32%
- charges fonctionnement courantes	5 091 480	5 697 545	11,90%
= EXCEDENT BRUT COURANT	2 362 571	3 121 924	32,14%
+ produits exceptionnels larges	327 131	438 792	34,13%
- charges exceptionnelles larges	412 472	522 548	26,69%
= EPARGNE DE GESTION	2 277 230	3 038 168	33,42%
- intérêts	132 446	124 670	-5,87%
= EPARGNE BRUTE	2 144 784	2 913 498	35,84%
- capital	666 626	673 746	1,07%
= EPARGNE NETTE	1 478 158	2 239 752	51,52%

Les évolutions apparaissent perturbées par les redevances et autres participations. En neutralisant ces éléments, on peut noter que la progression des produits, conjuguée à la baisse des charges d'exploitation, ont permis d'améliorer tous les soldes intermédiaires de gestion.

Le budget de l'eau dégage une épargne nette de 2.2 M€, en hausse de 762 K€ par rapport à 2013.

En neutralisant l'effet des redevances, l'épargne nette progresse de 248 K€.



IV. LES RESTES A REALISER

L'équilibre du compte administratif s'apprécie tant au niveau des réalisations de l'exercice que des restes à réaliser.

Les restes à réaliser de l'exercice 2014 sont les suivants :

€	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	1 646 859,76	129 222,00	129 222,00	1 646 859,76	
Investissement (total)	-3 602 649,73	814 613,86	3 953 131,94	-464 131,65	
Total budget principal	-1 955 789,97	943 835,86	4 082 353,94	1 182 728,11	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser dégage un excédent de 1 182 728.11 €.

Les restes à réaliser en dépenses engagées sont constitués des immobilisations en cours (568 836.56 €), des immobilisations corporelles (231 689.30 €), des immobilisations incorporelles (14 088.00 €).

De l'autre côté, les restes à réaliser en recettes sont composés d'emprunts reportés (3 889 022.36 €), couverts par des contrats de prêts signés, ainsi que de subventions à recouvrer (64 109.58 €).

V. UN NIVEAU D'EPARGNE SUFFISANT POUR COUVRIR L'ANNUITE A VENIR

Le budget de l'eau totalise 3 889 022.36 € d'emprunts reportés au 31 décembre 2014, représentant une annuité potentielle supplémentaire de 303 K€, portant ainsi l'annuité totale à 1.1 M€.

	€	Emprunts restant à réaliser au 31.12.2014
Budget eau		3 889 022
Annuité réelle constatée		798 416
Annuité potentielle *		302 665
Annuité totale réelle et potentielle		1 101 081

* taux fixe 2% sur 15 ans

Ainsi, si tous les emprunts reportés avaient été réalisés en 2014, le niveau actuel de l'épargne de gestion aurait permis de couvrir cette charge supplémentaire. Le ratio de solvabilité est en progression en 2014.

	€	2 013	2 014
Epargne de gestion		2 277 230	3 038 168
Annuité de la dette totale		1 195 542	1 195 542
Ratio de solvabilité (épargne gestion/annuité totale)		1,90	2,54

Enfin, l'obligation de couvrir les dotations aux amortissements et provisions par l'épargne brute est bien respectée.

	€	2013	2014
Epargne Brute		2 144 784	2 913 498
Dotations nettes Amort. & Prov.		1 728 726	1 601 277
Epargne brute / DAP		124,07%	181,95%

VI. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se chiffrent à 2 482 490.81 €, dont 2 090 970.01 € en opérations réelles et 391 520.80 € en opérations d'ordre.

A. Les dépenses d'équipement

Le budget de l'eau totalise 1 417 223.80 € de dépenses d'équipement.

Les principales opérations sont décrites ci-dessous :

- programme annuel AEP : 693 598.36 € et 2 452.80 € d'études

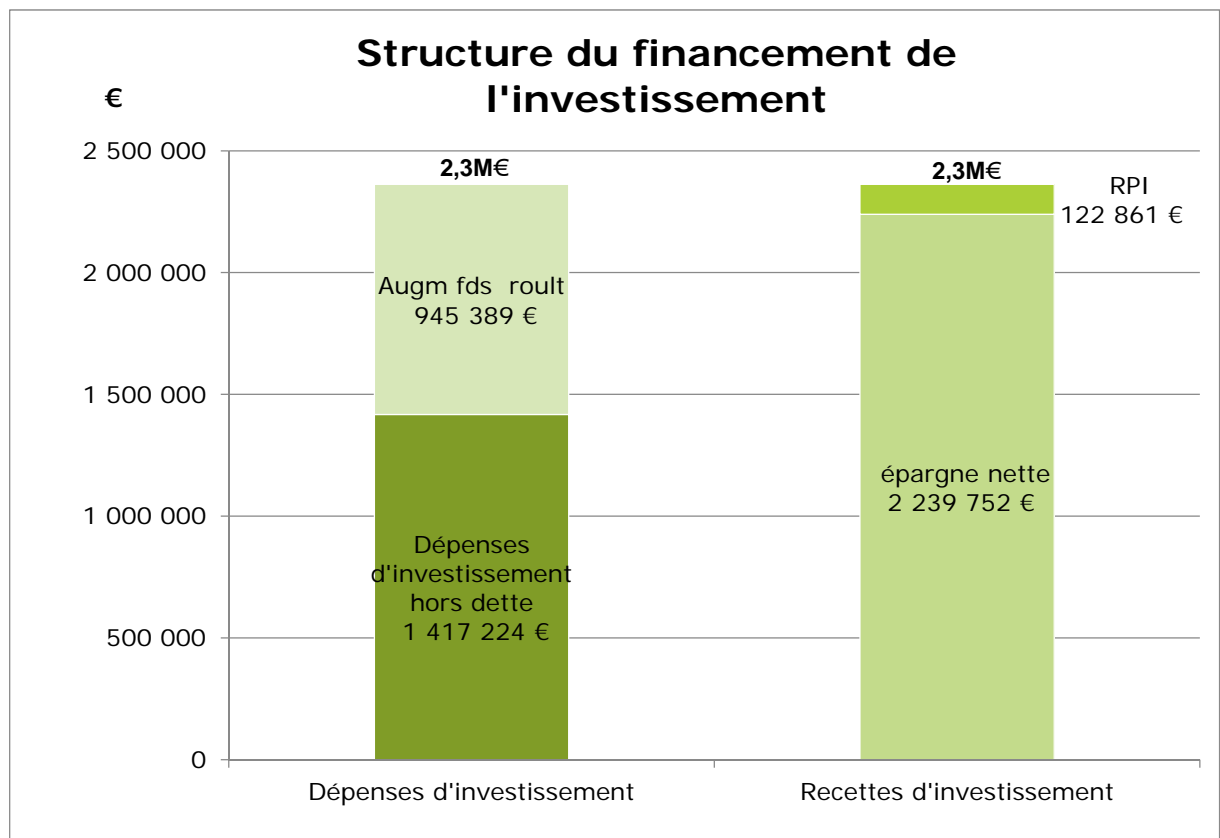
- renouvellement des branchements en plomb : 157 239.81 €
- achat de compteurs : 101 613.79 €
- AEP desserte gendarmerie : 197 176.83 €
- grosses réparations aux usines : 98 668.04 €
- PLH desserte du Monturbet : 47 064.15 €

B. Le financement des investissements

Le plan de financement de l'investissement est le suivant :

	€	dépenses	recettes	structure
Total dépenses d'invest.		1 417 224		
Augmentation fonds de roulement		945 389		
Total recettes d'invest.			2 362 613	100,00%
dont épargne nette			2 239 752	94,80%
dont RPI			122 861	5,20%

Les dépenses d'investissement sont financées par l'épargne nette à hauteur de 94.80%, le restant par les ressources propres d'investissement (RPI).



VII. LA DETTE DU BUDGET DE L'EAU

Sans emprunts supplémentaires, l'encours de la dette du budget de l'eau s'établit à 6 394 958 € au 31 décembre 2014, soit une diminution de 674 K€.

€	2013	2014
Encours brut au 1er janvier	7 735 330	7 068 704
- Remboursement du capital	666 626	673 746
- Remboursement anticipé	0	0
+ Emprunt	0	0
= Variation de l'encours	-666 626	-673 746
= Encours brut au 31 décembre	7 068 704	6 394 958

Les caractéristiques de la dette du budget de l'eau sont les suivantes :

- Taux moyen : 1.89%
- Durée résiduelle : 12 ans et 2 mois
- Structure de taux : 72.74% de taux fixe et 27.26% de taux variable.

Enfin, au regard de la Charte Gissler, l'encours se positionne à 100% sur la catégorie des risques la plus faible, 1A.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

L'exécution du budget assainissement se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	7 374 989,37	8 975 324,52	1 344 726,46	2 945 061,61
Investissement (total)	5 493 370,31	6 350 313,57	-1 473 539,12	-616 595,86
Total du budget assainissement	12 868 359,68	15 325 638,09	-128 812,66	2 328 465,75

Le résultat de clôture s'établit à 2 328 465.75 € contre 718 986.05 €, soit une augmentation du fonds de roulement de 1 609 479.70 €.

Le budget assainissement comporte dans ses écritures les comptes du SPANC (service public d'assainissement non collectif) pour un montant global de 19 496.73 €. Ces dépenses sont couvertes par des recettes propres qui se sont élevées à 53 508.05 € en 2014.

I. LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation se chiffrent à 7 374 989.37 €, dont 5 326 824.61 € en opérations réelles et 2 048 164.76 € en opérations d'ordre.

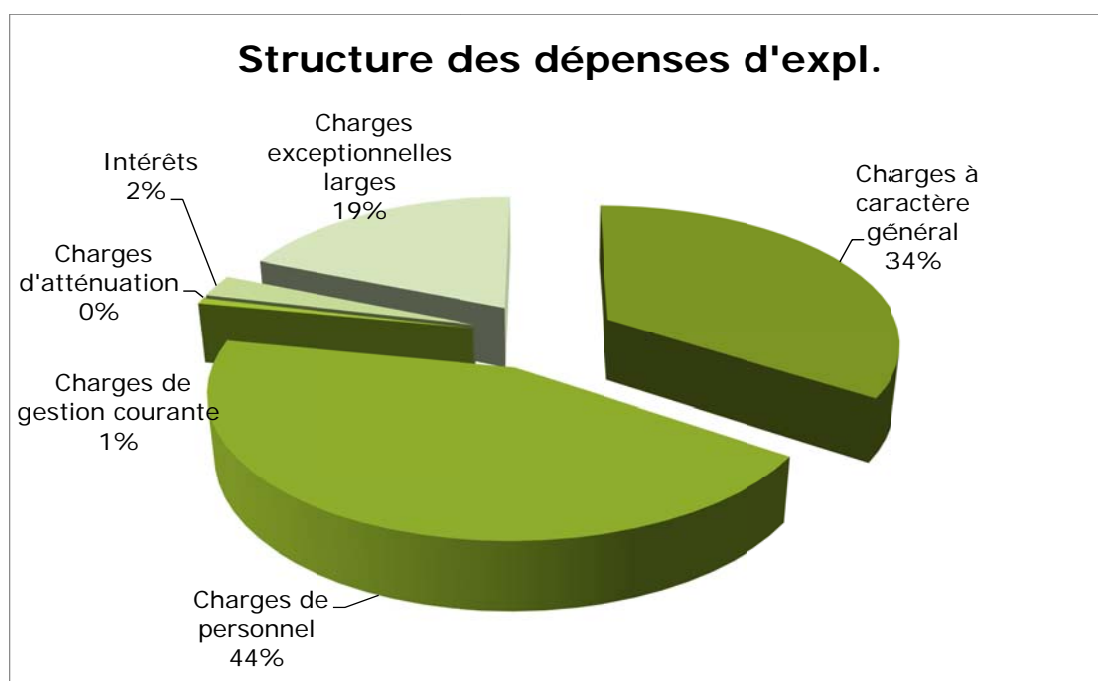
A. Le taux d'emploi des crédits

Les dépenses d'exploitation ont été réalisées à hauteur de 78.27%.

€	Crédits ouverts	Crédits employés	%
Charges à caractère général (011)	2 250 637,64	1 829 552,28	81,29%
Charges de personnel (012)	2 329 724,54	2 329 724,54	100,00%
Charges de gestion courante (65)	36 150,92	36 150,92	100,00%
Atténuations de produits (014)	53 102,51		0,00%
Dépenses imprévues (022)	300 000,00		0,00%
CHARGES COURANTES	4 969 615,61	4 195 427,74	84,42%
Charges exceptionnelles larges	1 653 017,40	994 771,78	60,18%
CHARGES HORS INTERETS	6 622 633,01	5 190 199,52	78,37%
Intérêts	183 245,16	136 625,09	74,56%
CHARGES D'EXPLOITATION	6 805 878,17	5 326 824,61	78,27%

Par rapport aux crédits budgétés, des économies ont été réalisées sur les fournitures non stockables, les produits de traitement, l'entretien et les réparations sur biens immobiliers, le carburant, et les charges financières.

Les dépenses d'exploitation sont essentiellement constituées des charges de personnel, des charges à caractère général et des charges exceptionnelles.



B. L'évolution des principales dépenses d'exploitation

Les charges ont diminué de 9.21%, en raison du changement d'imputation de la redevance pour la modernisation des réseaux de la collecte, vers le budget de l'eau.

€	2013	2014	évolution	
			nominale	réelle
Charges à caractère général	1 981 960	1 829 552	-7,69%	-8,06%
Charges de personnel	2 271 637	2 329 725	2,56%	2,15%
Charges de gestion courante	32 835	36 151	10,10%	9,66%
Charges d'atténuation	1 218 552		-100,00%	-100,00%
CHARGES COURANTES	5 504 984	4 195 428	-23,79%	-24,09%
Charges exceptionnelles larges	192 626	994 772	416,43%	414,37%
CHARGES HORS INTERETS	5 697 610	5 190 200	-8,91%	-9,27%
Intérêts	169 446	136 625	-19,37%	-19,69%
CHARGES D'EXPLOITATION	5 867 056	5 326 825	-9,21%	-9,57%

Hors redevance pour modernisation des réseaux de la collecte, les charges d'exploitation ont en réalité augmenté de 14.6% (+ 678 K€).

	2013	2014	évolution
Charges d'expl.	5 867 056	5 326 825	-9,21%
- redevance Agence de l'eau	-1 218 552		
Charges d'expl. corrigées	4 648 504	5 326 825	14,59%

Cette hausse comprend notamment un remboursement de 520 K€ effectué auprès de l'Agence de l'eau. En neutralisant cette dernière, la progression des charges est ramenée à 3.39%.

Les charges à caractère général ont diminué de 7.69% (-152 K€), notamment en raison des fournitures non stockables (-62 K€), des remboursements de frais d'administration générale (-59 K€), de l'évacuation des boues (-31 K€).

Les charges de personnel ont progressé de 2.56%, intégrant le Glissement-Vieillesse-Technicité (GVT), la réforme des agents de catégorie C, les emplois d'avenir, comptabilisés en année pleine pour 2014.

Les charges d'atténuation comprenaient jusqu'en 2013 la redevance pour la modernisation des réseaux de la collecte.

Concernant les charges exceptionnelles, suite au jugement du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, un mandat de 520 K€ a été émis en faveur de l'Agence de l'eau, correspondant à un moins-perçu par cette dernière de la redevance pollution domestique sur les années 2006 et 2007.

Par ailleurs, le chapitre 67 comprend les subventions aux particuliers pour les branchements (+ 196 K€), dépense totalement couverte par une subvention de l'Agence de l'eau de même montant.

Enfin, les charges financières ont diminué de 19.37% (-33 K€), notamment suite au remboursement anticipé du capital d'un emprunt de 1.8 M€.

II. LES RECETTES D'EXPLOITATION

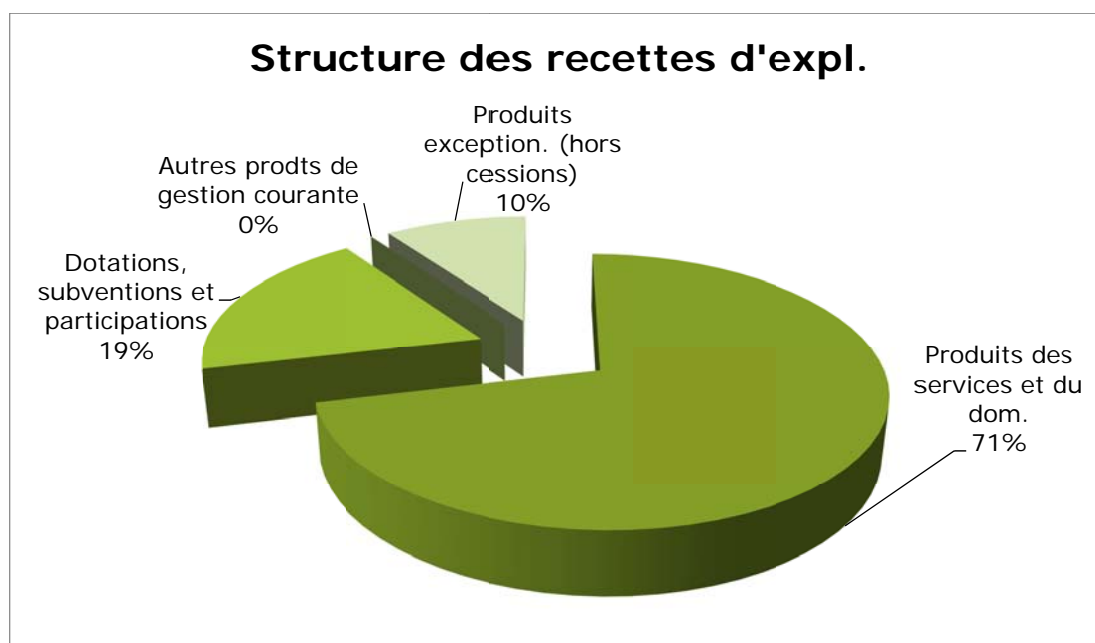
Les recettes d'exploitation, hors résultat reporté, se chiffrent à 8 975 324.52 €, dont 8 613 587.38 € en opérations réelles et 361 737.14 € en opérations d'ordre.

A. Le taux d'emploi des recettes

Les recettes d'exploitation ont été réalisées à hauteur de 116.53%.

	RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
70 Produits des services et domaine	5 849 824	6 139 538	104,95%
74 Dotations, subventions et participations	1 185 663	1 632 779	137,71%
75 Autres produits de gestion courante		0	n.s.
TOTAL RECETTES DES SERVICES	7 035 487	7 772 317	110,47%
76 Produits financiers	0	0	n.s.
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	356 447	841 270	236,02%
TOTAL RECETTES REELLES	7 391 934	8 613 587	116,53%

Les recettes du budget assainissement proviennent à 71% des produits des services et du domaine, à 19% des dotations, subventions et participations et à 10% des produits exceptionnels.



B. L'évolution des principales recettes d'exploitation

Les produits d'exploitation, y compris les travaux en régie, ont progressé de 11.75%.

€	2013	2014	évolution	
			nominale	réelle
Produits des services et domaine (chap.70)	6 578 549	6 139 538	-6,67%	-7,05%
Travaux en régie (chap.72)	1 221	8 135	566,55%	563,89%
Dotations et participations (chap.74)	805 078	1 632 779	102,81%	102,00%
Autres produits de gestion courante (chap.75)				
PRODUITS COURANTS	7 384 848	7 780 452	5,36%	4,94%
Produits exceptionnels larges (chap.77)	330 130	841 270	154,83%	153,81%
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 714 978	8 621 722	11,75%	11,31%

La diminution des produits des services et du domaine (-6.67%) est liée au transfert de la redevance pour la modernisation des réseaux de la collecte vers le budget annexe de l'eau. Ainsi, hors redevance, le chapitre a progressé de 9.50% (+527 K€).

€	2013	2014	évolution
Produits des services et du domaine	6 578 549	6 139 538	-6,67%
- redevance pour la modernisation de la collecte	-1 035 406	-69 771	-93,26%
Produits des services et du domaine corrigé	5 543 143	6 069 767	9,50%

La redevance assainissement, principale recette du budget, a rapporté plus de 5 M€, soit un produit supplémentaire de 344 K€ par rapport à 2013. Cette hausse intègre celle du prix de la redevance, qui est passée de 1.15 à 1.18 € HT le m³ au 1^{er} janvier 2014 ainsi que la progression des volumes d'assainissement vendus (+3.6%).

€	2013	2014	évolution
Redevance assainissement	4 674 179	5 018 587	7,37%

On peut également noter la hausse de la vente de travaux (+107 K€), en particulier les travaux sur réseaux, ainsi que la vente d'électricité produite par la station d'épuration des Mielles (+ 46 K€).

Les dotations et participations (chapitre 74) sont tributaires du bon versement par l'Agence de l'eau des primes pour épuration et programme qualité. En 2014, on constate un effet conjoncturel, la communauté urbaine a perçu la prime pour épuration de 2011 (342 K€) et 2012 (942 K€). Il est à noter que les primes ne sont pas versées au titre de l'année en cours.

€	2013	2014	évolution
Prime pour épuration	673 040	1 284 724	90,88%
Prime AQUEX	68 588	196 205	186,06%

Enfin, les produits exceptionnels (chapitre 77) comprennent notamment les subventions de l'Agence de l'eau pour les branchements aux particuliers.

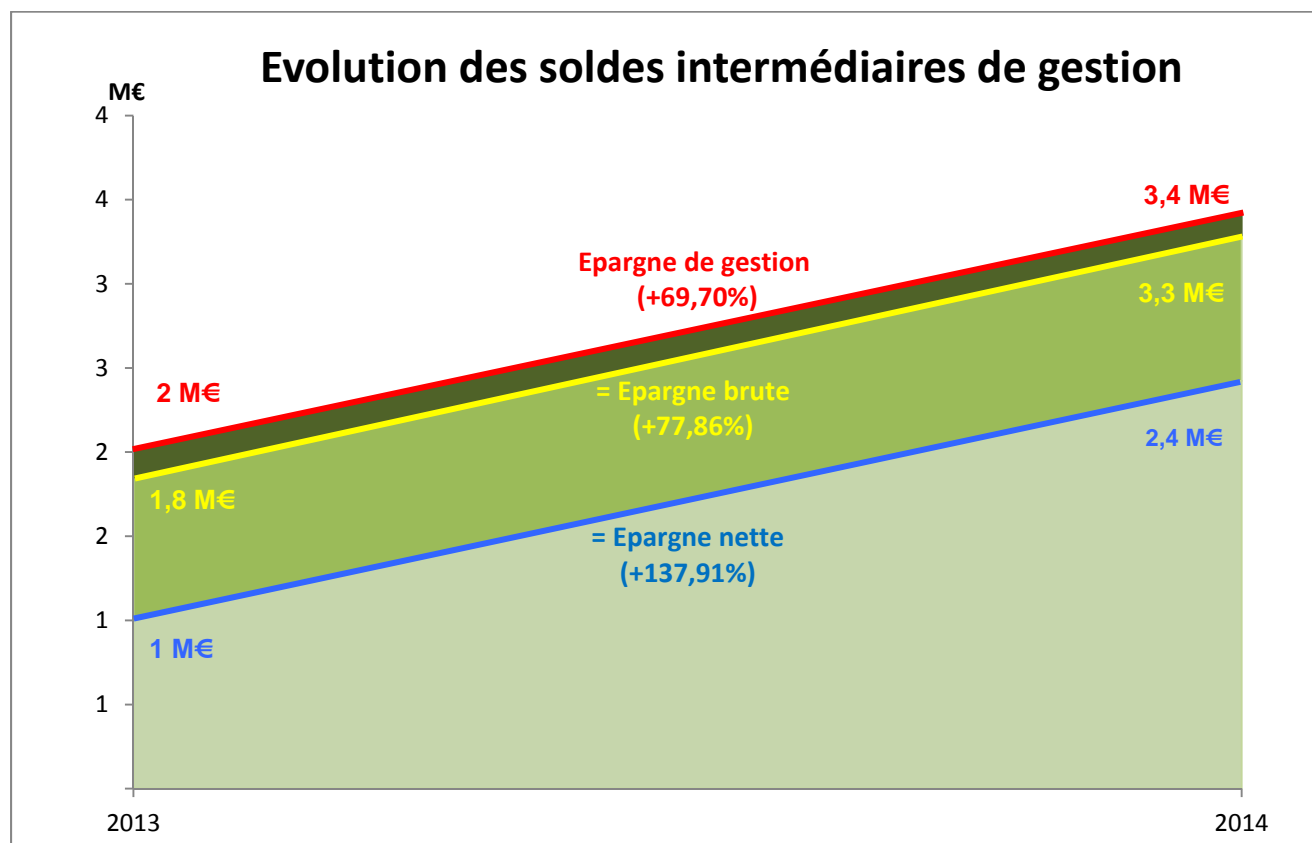
III. L'EVOLUTION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

L'évolution des soldes intermédiaires de gestion du budget assainissement se présente comme suit :

€	2013	2014	évolution
Produits de fonctionnement courant	7 384 848	7 772 317	5,25%
- Charges de fonctionnement courant	5 504 985	4 195 428	-23,79%
= EXCEDENT BRUT COURANT	1 879 863	3 576 890	90,27%
+ Produits except. et fin. hs intérêts	330 130	841 270	154,83%
- Charges except. et fin. hs intérêts	192 626	994 772	416,43%
= EPARGNE DE GESTION	2 017 367	3 423 388	69,70%
- Intérêts	169 446	136 625	-19,37%
= EPARGNE BRUTE	1 847 921	3 286 763	77,86%
- Capital	829 245	863 234	4,10%
= EPARGNE NETTE	1 018 676	2 423 529	137,91%

La progression des produits d'exploitation, notamment liée à la redevance assainissement ainsi qu'aux primes de l'Agence de l'eau, a permis d'améliorer tous les soldes intermédiaires de gestion.

L'épargne nette s'établit à 2 423 529 €, en progression de 1.4 M€.



IV. LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser sont les suivants :

€	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	2 945 061,61			2 945 061,61	
Investissement (total)	-616 595,86	2 087 386,22	3 849 136,55	1 145 154,47	
Total budget principal	2 328 465,75	2 087 386,22	3 849 136,55	4 090 216,08	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser dégage un excédent de 4 090 216.08 €.

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement concernent les immobilisations en cours (1 863 829.41 €), les immobilisations corporelles (136 389.72 €) et les immobilisations incorporelles (17 820 €).

Les restes à réaliser en recettes comportent les subventions à recevoir (2 264 675.55 €), provenant notamment de l'Agence de l'eau, ainsi que les emprunts reportés de l'Agence de l'eau (1 584 461 €).

V. UN NIVEAU D'EPARGNE SUFFISANT POUR COUVRIR L'ANNUITE A VENIR

Le budget assainissement totalise 1 584 461 € d'emprunts reportés au 31 décembre 2014. Ces emprunts ne sont constitués que des emprunts à taux zéro de l'Agence de l'eau.

€	Emprunts restant à réaliser au 31.12.2014
Budget assainissement	1 584 461
Annuité réelle constatée	999 859
Annuité potentielle*	105 631
Annuité totale	1 105 490

* taux fixe 0% sur 15 ans

Le niveau d'épargne de gestion de 3.4 M€ suffit amplement à couvrir l'annuité totale de 1.1 M€.

€	2 013	2 014
Epargne de gestion	2 017 367	3 423 388
Annuité de la dette totale	1 105 932	1 105 490
Ratio de solvabilité (épargne gestion/annuité totale)	1,82	3,10

Enfin, l'amélioration du niveau d'épargne brute permet de couvrir la forte augmentation des dotations aux amortissements et provisions, suite à la mise en service de la station d'épuration Est.

	€	2013	2014
Epargne Brute		1 847 921	3 286 763
Dotation nette amortissement et provisions		1 195 894	1 694 705
Epargne brute / DAP		154,52%	193,94%

VI. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se chiffrent à 5 493 370.31 €, dont 5 115 245.47 € en opérations réelles et 378 124.84 € en opérations d'ordre.

A. Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 2 452 011.54 € pour l'année 2014.

Les principales actions portées par le budget assainissement sont les suivantes :

- Programme annuel : 479 017.64 €
- Réhabilitation de la station d'épuration Ouest : 1 228 381.15 €
- Réhabilitation de la station d'épuration Est : 247 500.92 €
- EU desserte gendarmerie : 207 269.91 €
- Matériel de transport : 120 963.30 €

B. Le financement des investissements

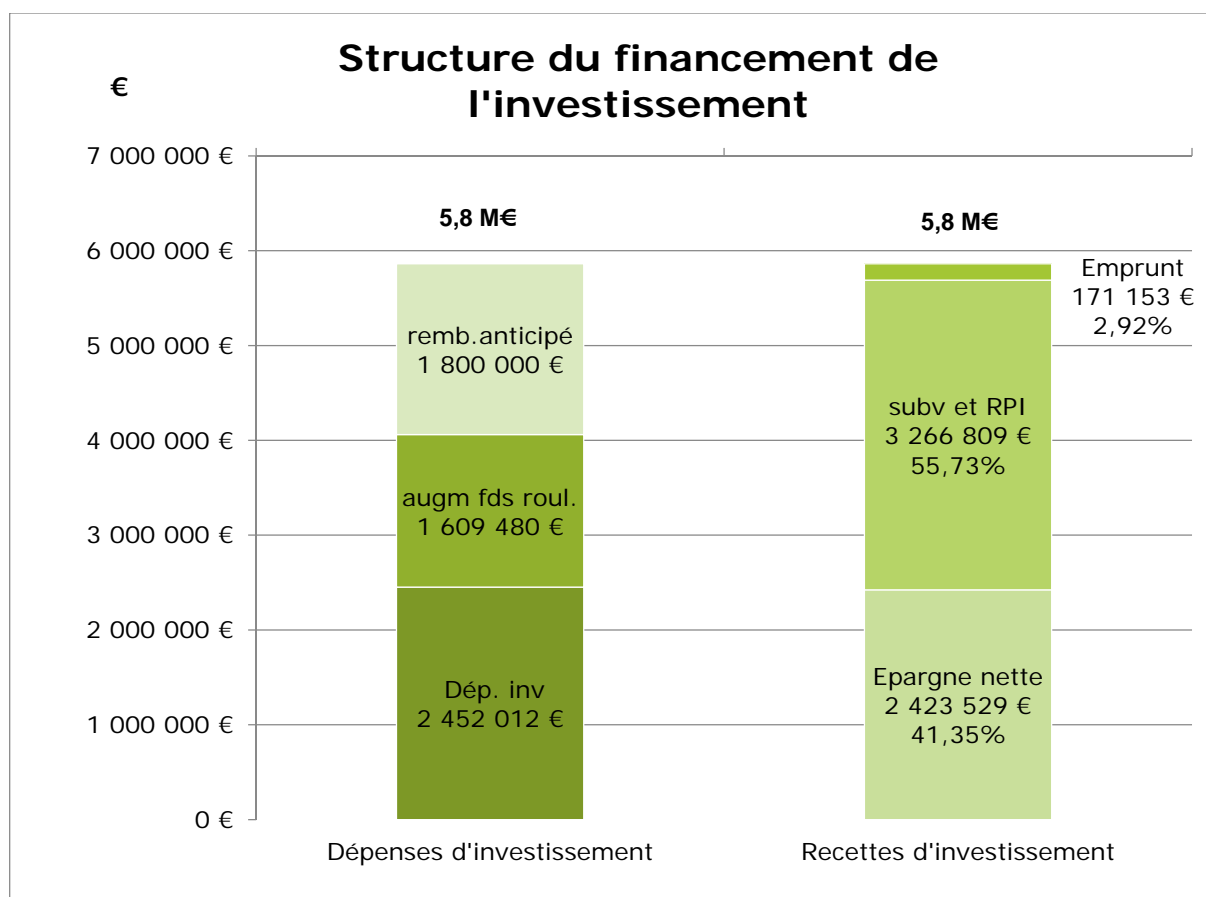
La structure du financement des investissements est la suivante :

	€	dépenses	recettes	structure
Total investissement hors dette		5 861 491		
Dépenses d'équipement		2 452 012		
Remboursement anticipé		1 800 000		
Augmentation fonds de roulement		1 609 480		
Total recettes investissement			5 861 491	100,00%
dont RPI et subv.			3 266 809	55,73%
dont épargne nette			2 423 529	41,35%
dont emprunt			171 153	2,92%

En 2012, un emprunt avait été affecté au financement des investissements du budget assainissement. Le versement des subventions par nos partenaires a permis de rembourser cet emprunt.

Les emprunts de 2014 sont uniquement constitués des prêts de l'Agence de l'eau (171 K€).

L'épargne nette représente 41.35% du financement.



VII. LA DETTE DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

L'encours de la dette du budget assainissement s'établit à 11 560 965 € au 31 décembre 2014, soit une diminution de 2.5 M€.

€	2013	2014
Encours brut au 1er janvier	11 286 745	14 053 046
- Remboursement du capital	829 245	863 234
- Remboursement anticipé		1 800 000
+ Emprunt	3 595 546	171 153
= Variation de l'encours	2 766 301	-2 492 081
= Encours brut au 31 décembre	14 053 046	11 560 965

Les caractéristiques de la dette du budget de l'assainissement sont les suivantes :

- Taux moyen : 1.02%
- Durée résiduelle : 15 ans
- Structure : 75.76% sur taux fixe et 24.24% sur taux variable.

L'intégralité de l'encours est située sur 1A.

CONCLUSION GENERALE

Dans un contexte de restriction des dotations d'Etat, la communauté urbaine a assuré une politique dynamique d'investissement tout en poursuivant son désendettement.

En ce qui concerne le budget principal consolidé avec le budget transport, près d'un million d'euros d'investissements supplémentaires ont été réalisés en 2014 sans recourir à l'emprunt ni à la fiscalité. Toutefois, si elle reste à un niveau remarquable, l'épargne de ce budget poursuit son érosion, notamment suite à la perte de 764 K€ de dotations d'Etat, et malgré des dépenses de fonctionnement contenues.

Les budgets annexes du cycle de l'eau voient leur situation s'améliorer. Il reste à confirmer l'évolution favorable des volumes d'eau vendus constatée en 2014 pour les années à venir.